

Le scénario catastrophe frappe à nos portes

Pour peu que l'on en soit assez conscients, ce serait aisément évitable



Lire page 3

L'Autorité nationale de régulation de l'électricité voit le jour



Nomination du président et des membres

Page 7

Célébration du 41^{ème} anniversaire de la récupération d'Oued Eddahab

Un témoignage de la forte communion entre le Trône et le peuple



Page 8

Entrée en vigueur du protocole de traitement à domicile des patients asymptomatiques



Page 2

La 22^{ème} journée de la Botola au conditionnel



Page 30

Entrée en vigueur du protocole de traitement à domicile des patients asymptomatiques

Actualité



Le protocole de traitement à domicile des patients asymptomatiques atteints de coronavirus est entré en vigueur la semaine dernière, a affirmé le ministère de la Santé.

A cet effet, suite aux recommandations de la commission

scientifique et technique consultative, le ministère de la Santé a adopté un nouveau protocole portant sur la prise en charge et le traitement à domicile des patients asymptomatiques atteints de coronavirus, sous des conditions bien définies, a souligné le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé, Mouad Mrabet, dans la déclaration hebdomadaire mardi sur la situation épidémiologique dans le Royaume.

Le protocole de prise en charge des cas de Covid-19 concerne uniquement les cas asymptomatiques qui ne représentent aucun signe clinique et répondent à certaines conditions, telles que l'absence de facteurs de risque comme l'âge avancé, les maladies chroniques, la grossesse ou l'allaitement, a-t-il précisé, ajoutant que ce processus s'applique aux personnes remplissant des exigences favorables pour s'isoler pour une durée minimum de 14 jours, notamment une chambre individuelle bien aérée et l'absence de personnes vulnérables vivant sous le même toit.

Cette opération se fait avec le consentement du patient, indique Mouad Mrabet, relevant que le malade doit signer une déclaration sur l'honneur, selon laquelle il s'engage à respecter le confinement et les consignes mises en place par les autorités locales et sanitaires.

Le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique a, par ailleurs, passé en revue l'évolution de la situation épi-

démiologique dans le Royaume au cours de la semaine dernière, lors de laquelle 7.700 nouveaux cas ont été recensés, dont 30 cas importés, soit 21,12 cas pour 100.000, a-t-il relevé, précisant que le nombre total des infections a atteint 33.237 cas, soit 91,5 personnes pour 100.000 habitants.

De même, 4.912 guérisons ont été enregistrées la semaine dernière au Maroc, portant à 23.347 le nombre total de cas de rémission et à 70,2% le taux de guérison, a-t-il indiqué, déplorant l'augmentation du nombre de décès à 498 après l'annonce de 116 nouveaux décès la semaine dernière, notant une augmentation exponentielle des morts.

Concernant la répartition géographique des infections au Covid-19 au Royaume, Mouad Mrabet a souligné que les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès-Meknès, Marrakech-Safi et Casablanca-Settat ont été les plus exposées au virus, avec plus de 30 cas pour 100.000 personnes, suivies des régions de Rabat-Salé-Kénitra, Draâ-Tafilalet et Dakhla-Oued Dahab, avec 10 à 20 infections pour 100.000 personnes.

Les régions de l'Oriental, Béni Mellal-Khénifra, Souss-Massa, Guelmim-Oued Noun et Laâyoune-Sakia Et Hamra, ont été les moins exposées au virus la semaine dernière avec moins de 10 cas par 100.000 personnes.

Par ailleurs, le responsable a relevé que le Maroc a effectué la semaine écoulée 154.774 tests de dépistages Covid-19, soit 4,3% de plus, en comparaison avec la se-

maine d'avant.

Ainsi, selon les dernières statistiques, le Maroc occupe la 58ème place au niveau mondial et la 6ème sur le plan continental en termes de nombre des cas d'infection au Covid-19, a souligné le coordonnateur.

Le Royaume est, en effet, classé 61ème au niveau mondial et 6ème à l'échelle continentale en termes de nombre des décès, 33ème au niveau mondial et 2ème en Afrique en termes de tests de dépistage Covid-19, poursuit-il.

Interagissant avec les questions des citoyens via l'application WhatsApp sur le numéro "0761855020", Mouad Mrabet a révélé que les masques de protection en tissu lavables doivent être lavés après 4 heures d'utilisation à 60° degré pendant 30 minutes en utilisant un produit nettoyant.

Par ailleurs, il a souligné qu'il est important de se laver les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique, notant que l'eau seule est inefficace pour détruire le virus.

Enfin, dans le cadre des messages de sensibilisation du ministère, le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé a souligné qu'il est important de garder les masques de protection au sein des cafés et restaurants et de les retirer uniquement pour manger ou boire, de même que de respecter la distanciation physique, appelant à l'aération continue des espaces fermés.



L'opération se fait avec l'assentiment du patient qui doit signer une déclaration sur l'honneur dans laquelle il s'engage à respecter le confinement et les consignes édictées par les autorités

Le scénario catastrophe frappe à nos portes



Le 25 juin dernier, le Maroc entamait la première phase d'un déconfinement progressif. Pour les citoyennes et citoyens confinés depuis la mi-mars, ce fut plutôt une libération totale, à mille lieues de toute progressivité. Des étapes ont été brûlées et en majorité, la population marocaine s'est laissée aller au mépris des mesures préventives et autres gestes barrières. Pourtant dès le 17 mai, soit plus d'un mois avant le déconfinement, le Haut-commissariat au plan tirait la sonnette d'alarme par le biais d'un document intitulé « Pandémie Covid-19 dans le contexte national : situation et scénarios ».

Constitué d'une vingtaine de pages, ce document évoquait de nombreux scénarios de l'évolution épidémique dans le pays, un peu plus de trois mois après le déconfinement (fin septembre). Si ces prévisions et simulations ont été discréditées car trop alarmistes au goût de certains, il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, le bilan épidémiologique donne malheureusement raison au HCP. Mais en partie seulement. On s'explique.

Dans son scénario le plus proche de la réalité avec un déconfinement large impliquant un déconfinement de la population active occupée âgée de moins de 65 ans et de la population âgée de moins de 15 ans, non atteinte de maladie chronique (16,7 millions), l'organisme chargé de la production, de l'analyse et de la publica-

tion des statistiques officielles au Maroc prévoyait l'augmentation du nombre de contacts par jour des sujets infectés de 24% et par ricochet un accroissement du nombre d'infections portant le R_0 à 0,94 dans le cas du maintien des mesures d'autoprotection.

Concrètement, cela devait déboucher selon les estimations sur 31.663 cas confirmés positifs en 100 jours avec un pic de 3200 cas infectés actifs, un besoin maximal de 3200 lits d'hospitalisation (100% d'hospitalisation), de 160 lits de réanimation (5% des infectés actifs) et aboutirait à 1266 décès (4% des infectés cumulés). Or, d'après le dernier bilan du ministère de la Santé, daté du mercredi (18h), un nouveau pic de contamination a été atteint avec 1.499 nouveaux cas de contamination au coronavirus enregistrés en 24h, portant le cumul depuis le 2 mars à 36.694 cas. En sus, le nombre de cas actifs a grimpé à 10.461 cas dont 147 cas actifs dans un état grave ou critique.

Le décalage entre la réalité et les estimations du HCP concerne donc le nombre de cas actifs qui a dépassé les prévisions bien avant fin septembre. Selon toute vraisemblance, cette tendance devrait également s'appliquer aux cas actifs dans un état grave ou critique puisque si la situation sanitaire continue à empirer, les 160 lits de réanimation prévus dans le scénario du HCP seraient dépassés avant la fin septembre. Et au rythme où

vont les choses, les 1266 décès (4% des infectés cumulés) envisagés fin septembre risquent d'être atteints et peuvent même être dépassés. Enfin, on ne le souhaite pas, mais comment peut-il en être autrement sachant que depuis quasiment deux semaines, plus de 10 décès sont enregistrés par jour ? En clair, le gouvernement ne pourra pas dire qu'il n'a pas été prévenu. Les prévisions du HCP sont loin d'être utopiques. Et leur concrétisation serait catastrophique, notamment la variante

du scénario de déconfinement large qui suppose une absence d'application des mesures d'auto-protection. Il aboutirait, après 100 jours, à un nombre d'infectés cumulés qui monterait à plus de 844.000 cas. La capacité nationale de réanimation serait submergée en 50 jours. Et en 100 jours, le système sanitaire ne pourrait accepter en hospitalisation que 7% des infectés actifs.

Au vu de ces éléments, le Maroc et sa population ont une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Mais à qui la faute ? Est-ce parce que les autorités sanitaires sont plus dans la réaction que dans l'action sans véritable planification pour les guider ? Ou bien c'est le manque de responsabilité civique des citoyennes et citoyens qui est en cause ? Il y a sûrement un peu des deux à la fois. La seule certitude qui existe, est que l'heure est grave. Les capacités hospitalières sont quasiment au complet. Preuve en est, la création de nouvelles unités hospitalières à Tanger ou encore la décision d'hospitaliser à domicile les cas Covid+ asymptomatiques. Sans parler d'une campagne médiatique de plus en plus agressive mais qui souffre de criantes lacunes en termes de visibilité et de placement. Peut-être que le gouvernement ignore que les Marocains ne sont pas friands des chaînes de télévisions nationales contrairement aux réseaux sociaux et à YouTube.

En somme, le nouveau corona-

virus n'a de cesse d'ébranler les certitudes, et surtout celles des autorités sanitaires. Alors qu'un temps, Khalid Ait Taleb se réjouissait d'une gestion de l'épidémie quasiment parfaite en croyant être arrivé au bout du tunnel, à présent, il se rend compte que ce n'est peut-être que le début. Et depuis, il enchaîne les changements stratégiques. Le dernier en date est lié au dépistage, à la régulation, au dispatching et à la prise en charge. Désormais, sera obligatoire, à l'instar du port du masque dont au passage, l'amende en cas de non-respect pourra finalement être réglée 24 heures après la contravention, des médecins du travail ou des pharmaciens d'officine pour les entreprises à plus de 50 salariés. Le médecin ou le pharmacien aura pour obligation de remplir des fiches standards pour les cas suspects dont la déclaration sera obligatoire. Les médecins auront également l'autorisation de prescrire des tests. Les personnes suspectées d'infections seront dirigées vers un dispensaire ou bien un centre d'infections du quartier pour consultation, diagnostic et décisions. L'ensemble de ces nouvelles mesures ont de toute évidence pour objectif de multiplier les centres de diagnostic du Covid-19 et soulager ceux qui existent déjà. Comme quoi, la situation est au bas mot préoccupante et ce n'est pas le vaccin russe qui atténuera cet état de fait.

Chady Chaabi



Pour peu que l'on en soit assez conscients, ce serait aisément évitable

Dr. Tayeb Hamdi : *La situation actuelle est préoccupante au regard de la hausse des indicateurs*

Selon le vice-président de la Fédération nationale de la santé, la médecine de proximité est incontournable

La médecine de proximité et de première ligne joue un rôle "incontournable" pour limiter la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19) et éviter les mesures de confinement de toute la population, a souligné, mardi soir, le Dr. Tayeb Hamdi, vice-président de la Fédération nationale de la santé.

"La médecine générale – médecine de famille libérale remplit trois missions majeures, à savoir l'organisation des soins, la veille sanitaire (surveillance épidémiologique) et la gestion de la crise sanitaire (la riposte)", a expliqué le Dr. Tayeb Hamdi, lors d'un webinaire tenu à l'initiative de la Société marocaine des sciences médicales (SMSM) autour du thème "Situation épidémiologique Covid-19 préoccupante: la riposte".

Il a, dans ce sens, mis en avant une série de mesures qui constituent une stratégie pour casser les chaînes de contamination. Il s'agit de l'identification des cas symptomatiques, du testing (prescription des tests RT-PCR), de l'isolement (mise en place des mesures d'isolement), du contact tracing (recherche des contacts et leur isolement), du traitement et suivi des patients à domicile et des contacts en isolement, ainsi que du suivi des patients Covid+ en post hospitalisation et de la communication.

Parallèlement, le Dr. Tayeb Hamdi, médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé, a fait observer que la situation actuelle est préoccupante au regard des indicateurs qui sont en



hausse (taux d'incidence, taux de reproduction "R", taux de positivité, nombre d'hospitalisations en réanimations et décès, capacité du système de santé qui s'adapte de plus en plus difficilement, etc).

Face à cette situation, une riposte adaptée s'impose, a-t-il relevé, estimant "qu'une situation incontrôlable est en

core évitable".

Dès lors, le spécialiste a préconisé de mettre en place des outils de suivi harmonisés, de bien définir la relation entre le Libéral/hôpital/Unités Covid, de partager la décision de tester avec le médecin généraliste libéral, de prendre en charge les tests par l'Etat et les caisses de maladie et assurances, ainsi que d'im-

pliquer dans la décision d'hospitaliser, isoler à domicile et post hospitalisation.

Il est aussi question de la mise en place d'un parcours clair des patients suspects ou positifs, de l'implication dans le protocole thérapeutique et de considérer le Covid-19 chez le médecin libéral comme maladie professionnelle prise en charge par l'Etat.

Des cas de contamination au Covid-19 enregistrés parmi le personnel judiciaire

Décès de cadres et de fonctionnaires relevant du secrétariat-greffe



Le président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), Mustapha Fares, a appelé l'ensemble des responsables judiciaires au niveau des différentes juridictions du Royaume à redoubler d'efforts et à poursuivre leur mobilisation en faveur du respect strict de toutes les mesures préventives instaurées pour faire face à la pandémie de Covid-19.

Cet appel, lancé via une circulaire adressée aux responsables judiciaires, intervient suite aux nouvelles données faisant état de l'ap-

parition, au cours de ces derniers jours, d'un ensemble de cas de contamination parmi le personnel judiciaire, ayant conduit au décès de cadres et fonctionnaires relevant du secrétariat-greffe, indique le Conseil dans un communiqué.

A cet égard, Mustapha Fares a souligné la nécessité d'organiser l'accès aux tribunaux et de veiller au respect du port du masque, de la distanciation physique et des opérations de désinfection et d'hygiène continues, relève le communiqué.

Selon la même source, il

a également exhorté à dispenser les immunodéprimés, les femmes enceintes et les personnes souffrant de maladies chroniques de la présence, à fixer le nombre de fonctionnaires dans chaque espace ou bureau et à interdire les visiteurs d'accéder aux bureaux internes, en optant pour les front-offices.

"La gravité et l'évolution de la situation épidémiologique nous obligent tous à poursuivre la mobilisation avec responsabilité et citoyenneté sans aucun relâchement ou hésitation, afin de lever toutes les contraintes", affirme-t-il.

Interpellations pour migration illégale

Les éléments de la police judiciaire du district provincial de sûreté de Tan Tan ont mis en échec, mardi soir, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), une opération de migration clandestine et interpellé trois individus, dont un ressortissant gambien (34 ans), pour leurs liens présumés avec un réseau criminel s'activant dans l'organisation de la migration illégale et de la traite d'êtres humains.

Les mis en cause ont été interpellés en flagrant délit d'hébergement de sept candidats à la migration clandestine parmi lesquels cinq ressortissants provenant de pays d'Afrique subsaharienne et deux autres originaires du Bangladesh et de Sri Lanka, indique dans un communiqué la Direction générale de la sûreté

nationale (DGSN), précisant que les suspects s'apprétaient à organiser une opération de migration illégale à partir des côtes de la ville de Tan Tan.

Les perquisitions effectuées dans le cadre de cette affaire ont permis de saisir deux véhicules légers et une arme blanche, ainsi que six téléphones portables et une somme d'argent supposée provenir de cette activité criminelle, poursuit la même source. Les trois suspects ont été placés en garde à vue, alors que les candidats à la migration illégale ont été soumis à une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent, afin d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire et identifier tous les complices impliqués dans ce réseau criminel, conclut la DGSN.

Projets à Chtouka-Aït Baha

Les autorités locales de la province de Chtouka-Aït Baha se sont informées de l'état d'avancement d'une série de projets de développement en cours de réalisation et qui ont nécessité une enveloppe budgétaire estimée à 24 millions de DH (MDH).

A cette occasion, le gouverneur de la province de Chtouka-Aït Baha, Jamal Khallouq, et la délégation l'accompagnant, se sont enquis de l'état d'avancement des travaux d'édification d'un pont au niveau de Oued Angarf au niveau de la route provinciale 1011, reliant les communes de Sidi Abdellah El Bouchouari, Ait Ouadrin, Aouguez et Tanalt. Cet important projet, qui a nécessité un investissement global de 6,5 MDH, permettra de renforcer le réseau routier et fluidifier la circulation entre ces communes, selon des données de la province.

L'ouvrage d'art de 760 mètres de hauteur et 8 mètres de largeur, permettra également de faire face aux problématiques liées aux inondations d'Oued Angarf, et d'améliorer les conditions de vie de la population locale. Le gouverneur de la province a également visité un projet de liaison routière entre Boulmaâden et Sidi Abdelmoughit (Tassegdelt), qui est l'un des projets structurants, dont la réalisation a nécessité quelque 18,4 MDH.

L'INDH se met à l'huile d'argan

L'Initiative nationale pour le développement humain s'engage à promouvoir et à valoriser la ressource comme levier de développement à Guelmim

L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) s'est engagée dans la promotion et la valorisation de l'huile d'arganier dans la province de Guelmim, étant donné que cette filière constitue un véritable levier de développement local.

Des projets importants ont été programmés depuis des années au niveau de la province dans le cadre de l'INDH, en particulier dans sa 3ème phase (2019-2023), le but étant d'améliorer le revenu des agriculteurs, d'assurer leur intégration socio-économique à l'échelle locale, régionale et nationale et de dynamiser le développement de l'arganiculture à Guelmim.

Parmi les projets mis en œuvre dans la troisième phase de l'INDH figure celui relatif à l'acquisition des équipements pour l'extraction de l'huile d'argan et la collecte de la matière première de l'argan "Afayache", en plus du renforcement des capacités de sept coopératives rassemblées dans le cadre de l'Union de coopératives "Toudar Nou Argan", située dans le cercle de Bouzikarne.

Il s'agit des coopératives "Shams", "Amzal", "Bouhsoun", "Bouzikarne", "Namountine" dans la commune de Timoulai, et "Al Boraq" (commune de Tagante), "Sidi Ghanem", (commune El Ksabi) et la coopérative "Ajik Nou Argan" dans la collectivité territoriale de Guelmim.

Ce projet dont le coût a atteint 621.000 DH, a pour objectif de valoriser l'huile d'argan et ses dérivés, à même de consolider les connaissances des coopératives en matière de sécurité sanitaire.

Approché par la MAP, le responsable de la Division de l'action sociale (DAS) à la wilaya de Guelmim-Oued Noun, Mohamed Joumani, a souligné que l'INDH s'intéresse davantage aux programmes de valorisation de l'huile d'argan, à travers les coopératives, notamment celles féminines, dans le cadre de groupements, afin qu'elles puissent bénéficier d'équipements modernes susceptibles d'améliorer la qualité des produits et d'avoir accès au marché dans de bonnes conditions.



Il a également indiqué que l'INDH est passée de l'étape de la formation de coopératives dans les domaines technique, organisationnel et en matière de gestion financière, à la mise en place des unités dédiées à la valorisation d'huile d'argan.

Grâce aux efforts de l'INDH et de plusieurs parties prenantes, les femmes affiliées à nombre de coopératives au niveau de la province ont acquis des expériences et compétences, leur permettant de contribuer à la promotion et la commercialisation de l'huile d'argan et de ses dérivés, a poursuivi le responsable.

Dans cette lignée, il n'a pas manqué de mettre l'accent sur les contraintes auxquelles est confronté ce secteur, telles que les équipements, les espaces adéquats et les contraintes liées au marché et à la concurrence.

Pour sa part, Jalila Amirou, présidente de l'Union des coopératives "Toudar Nou

Argan", qui comprend 12 coopératives féminines (90 femmes), a indiqué que l'Initiative a joué à côté d'autres parties prenantes, un rôle primordial dans le développement des produits de l'arganier et a apporté des solutions appropriées à toutes sortes de contraintes.

Jalila Amirou, qui est également à la tête de la coopérative "Shams", a salué l'initiative visant à doter les coopératives féminines relevant de l'Union d'équipements de pointe, soulignant que cela reflète un geste fort à l'égard de la femme rurale à Bouzikarne, une entité très réputée pour la qualité et l'abondance de sa production arganière. Le projet a aussi donné une forte impulsion à ces coopératives, lesquelles ont bénéficié d'équipements modernes favorisant la production de grandes quantités de l'huile d'argan en peu de temps, a-t-elle ajouté.

Après avoir souligné l'importance du

regroupement des coopératives, à l'instar des autres filières agricoles, elle a appelé à élargir le domaine de la formation, notamment dans les techniques relatives à la collecte de la matière première "Afayache" dans les zones montagneuses.

Vu que le secteur a été impacté par la pandémie de Covid-19, notamment en termes de commercialisation, elle a appelé à mettre en place et équiper des unités destinées à la valorisation de la filière arganière, dans la perspective de garantir un revenu stable aux bénéficiaires et assurer une meilleure contribution de cette filière à l'économie locale.

Avec ce projet ambitieux, et d'autres initiatives futures de l'INDH et de certains partenaires, les produits de l'arganier à Guelmim seront un véritable levier de développement local, étant donné que l'arganier s'étend sur une superficie de 27.340 hectares dans la province.

Les divagations d'Alger mises à nu par l'UE



La bonne implication de la population des provinces du Sud du Royaume dans le processus de développement ne souffre aucune contestation ni ambiguïté grâce aux garanties bien établies dans le cadre des accords entre le Maroc et l'Union européenne (UE).

Il s'agit là en substance d'une réponse claire et limpide du Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, à une question devenue récurrente, voire agaçante, de la part de certains eurodéputés de la mouvance radicale qui obéissent à l'agenda d'Alger visant à semer le doute sur la gouvernance des instruments de coopération qui lient le Royaume au bloc communautaire.

L'UE et le Maroc ont conclu un accord le 19 juillet 2019 qui étend les préférences tarifaires aux produits originaires du Sahara marocain, soumis aux contrôles des autorités douanières marocaines et qui prévoit le suivi régulier de son impact en matière de développement durable et de l'exploitation des ressources naturelles, précise Josep Borrell dans sa réponse.

De plus, ajoute le Haut représentant de l'UE, un système a été mis en place pour fournir des informations précises à la Commission européenne et aux autorités douanières des Etats membres sur les produits exportés vers l'UE.

Il rappelle également que le 4 mars 2019, le Conseil de l'UE a adopté un nouveau protocole de pêche durable UE-Maroc, notant que le suivi de cet accord est assuré grâce aux réunions régulières et aux rapports de la commission conjointe, sur la base du principe de la distribution proportionnelle et équitable des bénéfices aux populations de la région.

Le Haut représentant relève dans le

même contexte que, lors de la négociation de ces deux accords, "des consultations ont été menées auprès de la population concernée afin d'assurer sa bonne implication et vérifier les avantages tirés desdits accords".

Josep Borrell a enfin rappelé la position officielle de l'UE concernant le conflit artificiel autour du Sahara marocain en précisant que la position européenne "est pleinement alignée sur les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies".

L'UE, ajoute-t-il, "soutient le processus des Nations unies en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable".

Inutile de rappeler que cette position s'inscrit dans le prolongement de celle exprimée et actée par l'UE dans "la Déclaration politique conjointe" adoptée à l'issue des travaux de la 14^{ème} session du Conseil d'association Maroc-UE et qui est devenue désormais la référence, voire la doctrine de l'Union dans cette affaire.

L'UE, qui a adopté un langage commun avec le Royaume sur la question du Sahara, privilégie, tout comme l'ONU, une solution basée sur le pragmatisme, le réalisme, la durabilité et l'esprit de compromis, lesquels paramètres qui consacrent la prééminence de la proposition marocaine d'autonomie comme étant la solution la plus crédible, la plus réaliste et la plus viable à ce conflit artificiel.

La mise au point de Josep Borrell n'est pas sans rappeler aussi la réaction sereine et dépassionnée de l'UE face à l'obsession algérienne autour des ressources naturelles des provinces du Sud et aux allégations mensongères sur les droits de l'Homme.

Ces sujets de prédilection de l'appareil diplomatique et de propagande de l'Algé-

rie, qui ne trouvent pas preneur au niveau des institutions européennes et n'ont aucun écho auprès des médias du continent, font les choux gras d'une certaine presse créée par le régime d'Alger et ses satellites et dédiée à maintenir vivace la mèche d'un conflit qui n'a que trop duré, comme ce fameux site «Afrique Asie» qui vient de publier un entretien fleuve de l'ambassadeur algérien à Bruxelles Amar Belani dans lequel il s'en donne à cœur joie pour dénigrer le Maroc au fil des lignes de sa prose aux relents nauséabonds.

La sortie bruyante de cet orfèvre de la désinformation, quand il s'agit de trouver le lexique qui alimente son animosité historique vis-à-vis du Maroc, s'explique par la pression exercée sur son pays ces derniers jours pour son implication avérée dans un large trafic d'aides humanitaires européennes destinées aux séquestrés de Tindouf, dont une partie est versée au fisc algérien et l'autre partie tombe entre les mains de brigands polissariens qui écumant le désert pour le vol et la rapine.

La longue litanie du diplomate algérien fait partie de tout un bastringue orchestré par le régime de son pays en Europe à travers de fausses ONG, des sites Internet à la pelle, des blogs, du lobbying toxique et autres pratiques peu orthodoxes, pour nourrir l'illusion d'un conflit que l'Algérie a créé de toutes pièces, alors que le Maroc, serein dans ses démarches, confiant en ses institutions et ses choix démocratiques restera dans son Sahara, et le Sahara demeurera dans son Maroc jusqu'à la fin des temps, fort de l'unanimité nationale inébranlable autour de cette cause sacrée et du soutien indéfectible de la communauté internationale.



L'implication des habitants de nos provinces sahariennes dans le processus de développement ne souffre aucune contestation ni ambiguïté, précise Josep Borrell

L'Autorité nationale de régulation de l'électricité voit le jour

Nomination des membres du conseil de l'ANRE



Abdellatif Bardach

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI se rapportant au secteur énergétique national et en ligne avec la stratégie énergétique nationale, l'Autorité nationale de régulation de l'électricité a été instituée en vertu de la loi n°48-15 relative à la régulation du secteur de l'électricité et à la création de l'Autorité nationale de régulation de l'électricité, promulguée par le Dahir n°16-60 du 17 chaâbane 1437 (24 mai 2016).

Afin d'acter la loi n°48-15 précitée, les membres du conseil de l'Autorité nationale de régulation de l'électricité (ANRE) ont été désignés et le premier conseil de l'Autorité se tiendra en septembre 2020 pour valider un ensemble de documents et de décisions dont notamment sa feuille de route stratégique 2021-2025.

Pour son fonctionnement, l'ANRE est composée de trois organes en l'occurrence le Conseil, le Président et le Comité de règlement des différends. Ainsi et à l'occasion du Conseil des ministres, présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Abdellatif Bardach a été nommé président de l'ANRE en date du 20 août 2018.

S'agissant du conseil de l'ANRE, il se compose, outre son président, de:

- Trois membres sont nommés par décret, le premier en raison de ses compétences en matière juridique, le second en raison de ses compétences en matière fi-

nancière, le troisième en raison de ses compétences dans le domaine de l'énergie;

- Trois membres sont désignés par le président de la Chambre des représentants et choisis en raison de leur compétence en matière juridique, économique ou dans le domaine de l'énergie;

- Trois membres sont désignés par le président de la Chambre des conseillers et



Ahmed El Mehdi Mezouari

choisis en raison de leur compétence en matière juridique, économique ou dans le domaine de l'énergie.

Dans ce cadre, il a été publié dans le Bulletin officiel n°6907 du 10 août 2020, le décret n°2-20-564 du 23 rajeb 1441 (18 mars 2020) portant nomination des membres de conseil de l'ANRE, les décisions du président de la Chambre des représentants n°19/0453, n°19/0454 et n°19/0455 du 28 rabii II 1441 (25 décembre 2019) portant nomination des membres de conseil de l'ANRE et la décision du président de la Chambre des conseillers n°19/200 du 22 rabii II 1441 (25 décembre 2019) portant nomination des membres du conseil de l'ANRE.

Ainsi, le conseil de l'ANRE se compose, outre son président Abdellatif Bardach, des membres ci-après:

1. Membres nommés par décret:

- Driss Chater;
- Mohamed Mahroug;
- Mohamed Bernannou.

2. Membres nommés par décision du président de la Chambre des représentants:

- Mustapha AJJAB;
- Ahmed El Mehdi Mezouari;
- Sshir BAALI.

3. Membres nommés par décision du président de la Chambre des conseillers:

- Ahmed Touhami;
- Mohammed Baddri;
- Khalid Hennioui.

Concernant le Comité de règlement des différends, Essaid Saadaoui, président de chambre à la Cour de cassation, a été désigné

par le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire en date du 5 décembre 2018, président de ce comité, et ce conformément aux dispositions de la loi 48-15 précitée.

Il conviendrait de souligner que les travaux de l'ANRE reposeront principalement sur l'application des dispositions de la loi n°48-15 relative à la régulation du secteur de l'électricité et à la création de l'Autorité nationale de régulation de l'électricité pour accompagner les transformations qu'a connues le secteur des énergies renouvelables, afin d'accroître son attractivité, de conforter la confiance des bailleurs de fonds, des investisseurs et des acteurs industriels, d'assurer la concurrence et la transparence du secteur de l'électricité et de faciliter l'intégration du Maroc dans le marché méditerranéen de l'électricité. L'ANRE travaillera également à la fixation du tarif d'utilisation du réseau électrique national de transport et des tarifs d'utilisation des réseaux de distribution électrique de moyenne tension.

Par ailleurs, l'ANRE approuve le programme pluriannuel des investissements du gestionnaire du réseau électrique national de transport. Elle approuve également le code du réseau électrique national de transport fixant de manière non-discriminatoire les prescriptions techniques concernant les conditions de raccordement et d'accès au réseau électrique national de transport, y compris les interconnexions ainsi que les règles relatives à l'utilisation dudit réseau.

En outre, l'ANRE dispose d'un pouvoir de sanction et de règlement des différends. Les sanctions sont prononcées par décision du président de l'ANRE, selon l'avis conforme du Comité de règlement des différends.



Mustapha Ajjab



Sshir Baali

Célébration du 41^{ème} anniversaire de la récupération d'Oued Eddahab

Un témoignage de la forte communion entre le Trône et le peuple



Le peuple marocain célèbre ce vendredi le 41^{ème} anniversaire de la récupération de la province d'Oued Eddahab, une étape cruciale dans le processus de parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume.

La commémoration de cet événement phare, qui confirme les liens indéfectibles entre les tribus d'Oued Eddahab et le glorieux Trône alaouite, offre l'occasion de mettre en avant la mobilisation des Marocains et leur vigilance constante autour de la première cause du Maroc, ainsi que la dynamique soutenue visant à conforter l'unité nationale et promouvoir le développement des provinces du Sud.

Le retour historique de cette partie chère du territoire marocain à la patrie a été le résultat d'une lutte de longue haleine engagée sur plusieurs décennies par le Maroc pour parachèvement son indépendance et son intégrité territoriale.

Cette lutte a été marquée dès le 23 novembre 1957 par le soulèvement des tribus d'Ait Baâmrane contre l'occupation, aboutissant à la récupération de la ville de Tarfaya, puis de Sidi Ifni en 1969 et des autres parties du Sahara marocain grâce à l'épopée de la Marche Verte en 1975.

Quatre ans plus tard, le lundi 14 août 1979, la population d'Oued Eddahab, à travers ses élites, ses notables, ses oulémas et représentants des différentes tribus, s'est rendue dans la capitale du Royaume pour présenter à Feu SM Hassan II le serment d'allégeance et réaffirmer leurs

liens d'attachement indéfectible au glorieux Trône alaouite.

Par cet acte solennel et hautement patriotique, les habitants d'Oued Eddahab ont signifié qu'ils ne braderaient jamais leur identité marocaine en affirmant au monde entier que le Sahara a toujours été marocain et qu'il le restera pour toujours, en dépit des manœuvres des adversaires.

Le 4 mars 1980, le regretté Souverain était allé à la rencontre de la population d'Oued Eddahab dans le cadre d'une visite officielle à Dakhla à l'occasion de la Fête du Trône. Cette visite avait insufflé un élan fé-

dérateur à l'unité nationale, marquant ainsi des retrouvailles grandioses entre l'unificateur de la patrie et ses fidèles sujets et attestant une nouvelle fois de l'attachement des populations des provinces du Sud à la mère patrie et à ses institutions sacrées.

Depuis lors, le Maroc n'a cessé de multiplier les initiatives et de mettre en place des projets visant à renforcer la dynamique de développement économique et social de ses provinces du Sud dans le cadre d'un processus global et intégré.

Aujourd'hui, 41 ans après sa récupération, la province d'Oued Ed-

dahab, érigée en région économique, vit au rythme d'un processus de développement important et soutenu, mené avec la contribution des différents départements ministériels, institutions publiques, conseils élus, acteurs locaux et secteur privé, selon une approche participative et solidaire.

Cette dynamique a permis la réalisation d'importantes infrastructures et de grands projets de développement en harmonie avec la vision ambitieuse de SM le Roi Mohammed VI de faire de cette région un pôle économique pionnier à l'échelle nationale et régionale et un pont entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne en consacrant un nouveau modèle de développement. Ce dernier repose sur des piliers majeurs, à savoir le développement économique, la promotion sociale, la bonne gouvernance, la durabilité et le renforcement de la connectivité.

Nombreux sont les secteurs à portée stratégique qui sont ciblés dans le cadre de cette feuille de route, couvrant notamment l'industrie, l'agriculture, la pêche maritime, le développement de l'éco-tourisme, la santé, la formation, l'éducation et le transport.

La commémoration de la récupération de la province d'Oued Eddahab est une occasion de renforcer la mobilisation pour préserver l'unité du Royaume, de se remémorer les valeurs nationales et d'aller de l'avant dans le processus d'édification et de développement économique dans les différents domaines.

Un trait d'union entre le Maroc et son prolongement africain

Voici une partie du discours prononcé par SM le Roi Mohammed VI, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la Marche Verte, qui s'inscrit dans la continuité de l'action déployée par ses glorieux ancêtres au profit de nos provinces sahariennes :

« Cher peuple, l'application du modèle de développement de nos provinces du Sud traduit notre fidélité à notre engagement auprès des citoyens dans nos provinces du Sud pour ériger celles-ci en un véritable modèle de développement intégré. Nous l'entendons comme un pilier d'appui pour l'insertion définitive de ces provinces dans la patrie unifiée, et pour le renforcement du rayonnement du Sahara, comme centre économique et comme trait d'union entre le Maroc et son prolongement africain. C'est pourquoi nous avons décidé de mobiliser, avec l'aide de Dieu, tous les moyens disponibles pour la réalisation de grands chantiers et de projets sociaux et médico-éducatifs, dans les régions de Laâyoune-Sakia El-Hamra, Dakhla-Oued Eddahab et Guelmim-Oued Noun ».

Suivant les traces de ses ancêtres, SM le Roi Mohammed VI a ainsi fait de la région de Dakhla-Oued Eddahab, un hub économique et touristique incontournable reconnu tant par nos voisins africains qu'au niveau mondial.



Le coronavirus, un vrai casse-tête pour la ville des enclaves belgo-néerlandaises



Pour les habitants de Baerle-Duc, minuscule enclave belge dans le sud des Pays-Bas, et ceux de sa voisine néerlandaise Baerle-Nassau, respecter les règles liées au coronavirus constitue un défi quotidien, déterminé par un enchevêtrement de frontières qui sillonnent les rues.

Les deux villages forment un puzzle géant qui a de quoi donner le tournis: Baerle-Duc compte 22 enclaves en territoire néerlandais, tandis que Baerle-Nassau en possède sept, elles-mêmes imbriquées dans les enclaves belges, ainsi qu'une huitième au-delà de la frontière principale entre les deux pays.

Sur place, où la porte d'entrée des maisons détermine le pays auquel elles appartiennent, citoyens belges et néerlandais avaient pour habitude de vivre sans trop se soucier des frontières. Mais le Covid-19 a changé la donne.

A Baerle-Duc, qui dépend de la province belge d'Anvers, porter un masque dans l'espace public est de rigueur. Rien de tel à Baerle-Nassau, le port du masque aux Pays-Bas étant uniquement obligatoire dans les transports en commun. "Les gens ne comprennent pas s'ils doivent porter un masque ou non quand ils viennent dans ma boutique", explique Sylvia Reijbroek à l'AFP.

Cette Néerlandaise possède une galerie d'art dont le bâtiment est traversé par la frontière, représentée par de simples croix blanches sur le plancher. Une situation cocasse qu'elle appréciait auparavant mais qu'elle ne trouve "plus si chouette" en pleine pandémie. Quand des clients entrent du côté belge, Sylvia

leur explique qu'ils sont censés mettre un masque, avant de leur dire qu'ils peuvent l'enlever une fois qu'ils ont passé la frontière, à quelques mètres.

Avant le coronavirus, "il n'y avait pas de problème avec les frontières. Maintenant, on voit que c'est différent", note l'artiste.

Malgré les dizaines de marques au sol qui ponctuent les deux villages pour indiquer les frontières, tout "fonctionnait très bien", les habitants se voyant comme membres d'une seule et même communauté, estime Frans De Bont, le maire de Baerle-Duc. "Tout a changé avec le coronavirus. Personne ne sait quoi faire", raconte-t-il à l'AFP. "Maintenant, c'est +Vous êtes néerlandais et vous avez vos règles+ et nous avons les règles belges qui sont plus strictes. Et c'est étrange", déclare M. De Bont, dont le village de 7,5 km² a enregistré 14 cas de nouveau coronavirus depuis le début de la pandémie.

Pendant le confinement, Sylvia a dû fermer sa galerie, de droit belge, alors que le magasin mitoyen, du côté néerlandais, est resté ouvert. Les Pays-Bas sont l'un des rares pays d'Europe à ne pas avoir ordonné de confinement total au plus fort de la pandémie. "Nous avons deux gouvernements qui ont une manière différente d'agir avec le coronavirus. Ce n'est pas très agréable", regrette-t-elle.

Pour aider les habitants à s'y retrouver, certains commerces affichent sur leur devanture: "Ici, pas de masque obligatoire".

Comble de l'absurde pour la popula-

tion, les autorités anversoises ont récemment durci les mesures contre le Covid-19 en instaurant un couvre-feu, une règle assouplie mercredi soir et désormais en vigueur la nuit uniquement.

Anomalie géographique qui attire des touristes du monde entier, l'histoire de Baerle-Duc et Baerle-Nassau remonte au Moyen Âge. En 1198, le territoire est partagé entre Henri Ier, duc de Brabant, et Godefroid de Schoten, seigneur de Breda.

En 1830, lors de l'indépendance de la Belgique et de sa séparation avec les Pays-Bas, se pose la question du contour précis des diverses enclaves. Les frontières seront définitivement fixées après 165 ans de discussions.

Il s'agit d'un cas "unique" au monde, affirme Willem van Gool, directeur de l'office du tourisme de Baerle-Nassau et Baerle-Duc, qui regroupent ensemble quelque 9.600 habitants. "On peut dire que nous sommes la capitale mondiale des enclaves", sourit-il. "C'est normal pour nous, nous y sommes habitués. Mais bien sûr, avec le coronavirus, nous avons de nouveaux problèmes à résoudre", explique ce Néerlandais de 69 ans. "C'est difficile pour les gens ici", concède Frans De Bont. "Ils voient qu'à Baerle-Nassau ça peut être fait autrement", observe le maire.

Mais pour lui, l'important n'est pas d'établir qui a les mesures les plus efficaces. Les deux pays "font de leur mieux", assure-t-il. "Nous sommes occupés avec quelque chose de plus grand", à savoir "la guerre contre le coronavirus", souligne M. De Bont.

Au Pérou, les disparitions de femmes ont explosé pendant le confinement

Ily a un an, Karin Alvarado Lopez, 39 ans, est sortie de chez elle pour acheter des bonbons et n'est jamais revenue. Au Pérou, les disparitions de femmes, un phénomène endémique, se sont encore aggravées avec le confinement décrété face à la pandémie de coronavirus. "Karin a quitté la maison le 27 août 2019. Depuis cette date, nous, sa famille, nous ne savons pas où elle se trouve", raconte à l'AFP Edward Alvarado, qui a lancé diverses initiatives avec ses parents pour tenter de retrouver sa sœur.

Les disparitions de femmes sont un problème récurrent dans ce pays latino-américain de 33 millions d'habitants. Le bureau du Défenseur des droits indique qu'en 2019, cinq femmes ont disparu par jour dans le pays. Et la situation a empiré pendant la période de confinement imposé du 16 mars au 30 juin dans tout le pays: le chiffre a alors grimpé à huit disparitions quotidiennes, soit 915 Péruviennes, dont 70% mineures. "Je suis vraiment totalement dévasté, frustré de cette situation et envers les institutions de l'Etat qui ne nous apportent aucun soutien", se lamente Edward, 37 ans, qui vit dans le nord-est de Lima.

Pour les familles et les associations féministes, la police et la justice ne prennent pas la peine d'enquêter sur ces disparitions, soutenant l'idée que ces femmes ont quitté leur famille volontairement.

Le Pérou a pourtant un très haut taux de féminicides et les réseaux de trafic d'êtres humains et de prostitution sont nombreux.

En février, trois semaines avant que le Covid-19 ne fasse irruption dans le pays, le cas de Solsiret Rodriguez, 23 ans, disparue en août 2016, a fait grand bruit. Le corps de cette jeune étudiante et militante contre les violences faites aux femmes a été retrouvé mutilé dans une maison de la capitale. "Une disparition, c'est un féminicide ou un trafic d'êtres humains, ce n'est pas quelque chose de volontaire, plus maintenant. Aujourd'hui, c'est une façon de tuer une femme", assène la mère de l'étudiante, Rosario Aybar, qui a cherché sa fille pendant trois ans et demi.

En 2019, le pays a comptabilisé 166 féminicides dont un sur dix avait été signalé en premier lieu comme une disparition inquiétante, selon le bureau du Défenseur des droits.

La mère de Solsiret regrette que les autorités ne se soient pas donné la peine de savoir ce qu'il était advenu de la jeune femme, jusqu'à ce qu'un nouveau procureur se saisisse du cas. Ses investigations ont permis de découvrir le corps de l'étudiante dans la maison de sa belle-sœur et du mari de cette dernière, où l'étudiante vivait au moment de sa disparition. Le couple a été emprisonné, mais en raison de l'épidémie de Covid-19 le processus judiciaire est pour l'instant à l'arrêt, se lamente Rosario Aybar, 60 ans.

Marcelino, le père de Karin Alvarado Lopez, se plaint aussi de la lenteur de l'enquête: "Cela fait presque un an et nous n'avons toujours aucun résultat", se désole cet homme de 64 ans.

Les proches de Karin ont organisé des rassemblements, ont fait faire des banderoles, créé des pages sur les réseaux sociaux, rejoint des associations de soutien aux familles de femmes disparues. Mais sans résultat pour l'instant. "Il faut découvrir ce qui est arrivé" à toutes ces femmes, insiste le Défenseur des droits, Walter Gutiérrez. "Il y a une résistance de la police à enquêter sur ces affaires. Nous exigeons que se mette en place un fichier national des personnes disparues", renchérit Eliana Revollar, responsable des droits des femmes au sein du bureau du Défenseur des droits.

La Nouvelle-Zélande pourrait prolonger le nouveau confinement d'Auckland

La Nouvelle-Zélande envisage de prolonger le confinement réimposé pour trois jours à Auckland et cherche à comprendre la soudaine réapparition du virus dans la plus grande ville du pays où le nombre de cas a grimpé à 17.

Le directeur général de la Santé, Ashley Bloomfield, a annoncé mercredi que 13 nouveaux cas avaient été enregistrés à Auckland. Tous sont liés à la famille de quatre personnes, testées positives mardi au coronavirus ce qui avait mis fin à une période de 102 jours sans contamination locale.

La Nouvelle-Zélande avait alors imposé à la hâte un reconfinement à Auckland, pour trois jours à compter de mercredi à la mi-journée jusqu'à vendredi minuit. La mesure pourrait être prolongée alors que la source des nouvelles contaminations reste inconnue. Un éventuel prolongement sera décidé en fonction des résultats des enquêtes en cours dans les 24 heures à venir, a déclaré M. Bloomfield. "C'est trop tôt pour dire".

Des équipes sanitaires s'activaient pour tenter d'identifier l'origine des nouveaux cas et la campagne de dépistage a été intensifiée. Les autorités explorent toutes les pistes envisageables pour cette transmission, a souligné M. Bloomfield sur TVNZ. "Nous voulons connaître son ampleur aussi vite que possible, donc nous avons testé tous les proches, les contacts occasionnels, les collègues et la famille".

Parmi les nouveaux cas, figure un lycéen qui étudie dans l'un des principaux établissements du pays comptant plus de 3.000 élèves, a précisé M. Bloomfield.

La Première ministre Jacinda Ardern a déclaré que de nouveaux cas liés à ce nouveau foyer de contamination sont attendus. "Les leçons que nous avons ti-



rées de la première vague de coronavirus, c'est qu'une fois que vous avez identifié le foyer de contamination, il se développe avant de ralentir", a-t-elle expliqué lors d'une allocution télévisée. Elle s'est cependant dite encouragée par le fait que, jusqu'à présent, ces nouveaux cas sont limités à un seul groupe situé à Auckland.

Qualifiant la situation de "sérieuse et grave", elle a affirmé qu'elle est gérée de "manière urgente mais calme et méthodique".

La Nouvelle-Zélande n'a jusqu'ici enregistré que 22 décès dus au coronavirus sur son sol pour une population de 5

millions d'habitants. Pour autant, le pays s'attendait à une résurgence de l'épidémie, a noté M. Bloomfield. "Oui, nous étions en train de devenir complaisants et c'est pour cela que notre message ces dernières semaines visait à éviter cela", a-t-il souligné.

A propos des pistes pour définir l'origine des contaminations, il a jugé "improbable", même si elle doit être explorée selon lui, la possibilité qu'elle soit liée à des marchandises importées qu'aurait pu toucher l'un des membres de la famille affectée travaillant dans une chambre froide.

Selon lui, une autre possibilité tient

aux installations de quarantaine gérées, principalement des hôtels et des motels fermés au grand public, qui accueillent des milliers d'arrivants venus de l'étranger dont ceux testés positifs sont placés en quarantaine plus stricte.

Selon M. Bloomfield, des cas de Covid-19 découverts en ville ainsi que certains membres de la famille affectée considérés comme à risques ont été placés en quarantaine stricte également, plutôt que d'être isolés simplement en quarantaine volontaire comme à l'accoutumée. "Cela nous aidera à éviter toute dissémination supplémentaire par inadvertance", a-t-il expliqué.

Un abribus innovant pour lutter contre le coronavirus



La Corée du Sud a installé des abribus innovants pour lutter contre le nouveau coronavirus, équipés de caméras

thermiques et de lampes à rayons ultraviolets pour permettre leur désinfection.

Dix arrêts de bus haute-technologie ont

été installés dans un quartier du nord-est de Séoul afin de protéger les passagers de la pluie, de la chaleur estivale mais également du virus. Avant de pénétrer dans ces abribus, les voyageurs doivent se tenir devant une caméra thermique et la porte ne s'ouvre que si leur température est inférieure à 37,5 degrés Celsius. Une autre caméra destinée aux enfants a été installée en contrebas.

A l'intérieur de cet arrêt de bus qui ressemble à une large cabine vitrée, le système de climatisation est équipé de lampes à rayons ultraviolets destinées à éliminer le virus tout en rafraîchissant la température. Chacun de ces abribus coûte quelque 100 millions de wons (71.000 euros). Un distributeur de gel hydroalcoolique a également été installé. Les usagers sont invités à porter un masque et à se tenir à une distance d'au moins un mètre des autres passagers. "Nous avons installé toutes les mesures anti-coronavirus auxquelles nous pensions", a expliqué à l'AFP Kim Hwang-yun, un des responsables du projet Smart Shelter. Un réseau wifi gratuit est également proposé.

Depuis leur installation la semaine dernière, chaque abribus a été utilisé quotidiennement par environ 300 à 400 personnes, a indiqué M. Kim. Les passagers peuvent s'assurer qu'ils ne rateront pas leur bus grâce à un écran qui affiche les heures d'arrivées estimées. "Je me sens vraiment en sécurité ici parce que je sais que les personnes qui m'entourent ont subi tout comme moi un contrôle de température", a expliqué à l'AFP Kim Ju-li, une femme au foyer de 49 ans, utilisant pour la première fois cet arrêt de bus innovant.

La Corée du Sud était en février le deuxième pays le plus touché par l'épidémie, après la Chine où elle était apparue. Mais les autorités sud-coréennes sont parvenues à maîtriser la situation au travers d'une stratégie très poussée de tests et de traçage des contacts des personnes infectées, sans même imposer de confinement obligatoire. La Corée du Sud est souvent citée comme un modèle dans la gestion de la crise sanitaire, avec son programme "dépistage, test et traitement".

Portrait



Kamala Harris se rêve en première vice-présidente noire des Etats-Unis

L'assée des spéculations qui la voyaient en colistière avant même que Joe Biden n'entre en campagne, Kamala Harris avait plaidé que l'ancien vice-président ferait au contraire, si elle remportait la Maison Blanche, un "excellent" bras droit.

Fort de son parcours brillant, digne du meilleur rêve américain malgré des chapitres controversés, la sénatrice de 55 ans qui rêvait de devenir la première présidente noire des Etats-Unis tentera finalement en novembre, à ses côtés, de devenir la première femme vice-présidente.

Mais avec toujours, sans doute, un oeil sur la présidentielle de 2024 et l'espoir de briser, alors, l'ultime plafond de verre.

"Ma mère me disait souvent: Kamala, tu seras peut-être la première à accomplir de nombreuses choses. Assure-toi de ne pas être la dernière", aimait à répéter Kamala Harris lors de sa campagne malheureuse pour l'investiture démocrate.

Depuis les débuts de sa carrière, cette fille d'un père jamaïcain et d'une mère indienne accumule les titres de pionnière.

Après deux mandats de procureure à San Francisco (2004-2011), elle avait été élue, deux fois, procureure générale de Californie (2011-2017), devenant alors la première femme, mais aussi la première personne noire, à diriger les services judiciaires de l'Etat le plus peuplé du pays.

Puis en janvier 2017, elle avait prêté serment au Sénat à Washington, s'inscrivant comme la première femme originaire d'Asie du Sud et seulement la deuxième sénatrice noire dans l'histoire américaine.

Kamala Harris connaît bien le candidat démocrate à la Maison Blanche, qu'elle appelle parfois simplement "Joe" en public, car elle était proche de son fils Beau Biden, décédé d'un cancer en 2015.

Mais elle avait surpris en l'attaquant avec virulence lors du premier débat démocrate, en 2019, sur ses positions passées concernant les politiques de déségrégation raciale dans les années 1970.

En racontant comment, petite fille, elle était dans l'un des bus amenant les écoliers noirs dans les quartiers blancs, elle avait ému, et bondi dans les sondages.

Mais malgré des débuts de campagne en fanfare, elle était vite retombée, peinant à définir clairement sa candidature.

Après avoir finalement abandonné la primaire avant les premiers votes, Kamala Harris s'était ralliée à Joe Biden en mars.

Certains alliés de l'ancien vice-président ne lui avaient pas pardonné de ne pas avoir montré de "remords" après ses critiques lors du débat, et avaient mis en garde le vieux lion de la politique contre une colistière trop "ambitieuse".

De quoi faire bondir les soutiens de Kamala Harris, qui ont crié au sexisme.

Forte d'expériences dans les branches législative, judiciaire et exécutive du pouvoir, et d'une personnalité mêlant éclats de rire communicatif et interrogatoires serrés d'ex-procureure, elle a finalement vaincu ces doutes.

Kamala Harris a grandi à Oakland, dans la Californie progressiste des années 1960, fière de la lutte pour les droits civiques de ses parents immigrés: un père professeur d'économie, et une mère, aujourd'hui décédée, chercheuse spécialiste du cancer du sein.

Elle a fait ses études à l'université Howard, fondée à Washington pour accueillir les étudiants afro-américains en pleine ségrégation, et rappelle régulièrement son appartenance à l'association d'étudiantes noires "Alpha Kappa Alpha".

Mariée depuis août 2014 à un avocat père de deux enfants, Kamala Harris met en avant sa famille: elle avait choisi sa soeur Maya pour diriger sa candidature malheureuse à la primaire.

D'ordinaire plus acerbe envers ses opposants, Donald Trump avait dit d'elle en juillet qu'elle ferait "un bon choix" pour Joe Biden.

Le tempétueux milliardaire "n'a absolument aucune idée de comment gérer ou qualifier Kamala Harris", avait réagi son porte-parole lorsqu'elle était candidate, Ian Sams. "Il est déconcerté par les femmes fortes comme elle."

Au Sénat, elle s'est fait connaître pour ses interrogatoires serrés, au ton parfois glaçant, lors d'auditions sous haute tension. Candidate à la primaire, elle avait d'ailleurs promis de "mener le réquisitoire" contre Donald Trump.

Mais son passé de procureure pèse aussi contre elle.

Depuis la Caroline du Sud jusque dans le Michigan, des électeurs noirs et progressistes déplorent sa réputation de dureté.

En cause, notamment, ses initiatives passées de procureure pour punir durement de petits délits qui ont, selon ses critiques, affecté surtout les minorités.

A la rencontre des électeurs, son image chaleureuse contraste aussi avec une certaine rigidité, fleurant parfois le manque d'authenticité.

"Elle est perçue par certains, surtout chez les jeunes noirs, comme faisant partie du problème, pas de la solution", met en garde David Barker, professeur en sciences politiques à l'American University.

Reste à voir si elle parviendra désormais à mobiliser cet électorat potentiellement clé pour entrer, aux côtés de Joe Biden, à la Maison Blanche.



Donald Trump a dit d'elle qu'elle ferait un bon choix pour Joe Biden

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PETIT	SODIUM POINT	MILITAIRE EN POSTE	NAJA PAPILLON	MAL FICHI	COUPLURE	HISTOIRES SANS FIN
GARDÉS AU SECRET						
GRECQUE ZÉRO EN ANGLAIS		REFUGE		SANS FIN	POSSESSIF	
		DÉGRÉ D'UNE HIÉRARCHIE			EN FLOQUE DIX SUR DIX	
ANNÉE- LUMIÈRE		QUARTIER DE TÉTOWAN		LIT BAS		
CABOCHE			PARTIRA	ÂGES		
GRECQUE INVERSEE		MIGNARD				SANS AUCUNE RESTRICT- ION
			PARTIE DU CORPS	TÊTE DE TORTUE	QUARTIER DE CAEN	VILLE DU NIGERIA
AUJOURD' PRÉPÓSIT- TION		MOUVEM- ENT D'HUMEUR			BANDE DESSINÉE	
VENI AU MONDE	AUX AURORES HOUPPE		AFFRÉTÉ			
	MÉTAL	RAYON PRONOM		À LA MODE	ARTICLE	FIN D'ANNÉE
L'AMI DU PEUPLE			TOURTE			
COLÈRE			À L'ENVERS- VENUE AU MONDE		ROULÉE	

Solution mots flechés d'hier

MIL	LIA	RD	AI	RE	DA	IR	AI	RE
NU	LL	EM	EN	TO	NT	LE	NT	TO
CR	UR	RE	NE	ON	ON	ON	ON	ON
AN	TE	DI	LU	VI	EN	EN	EN	EN
ET	RN	C	ER	NE	NE	NE	NE	NE
RE	LE	VÉ	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT	RAT
FA	US	AIT	SS	SS	SS	SS	SS	SS
TO	SR	AA	AA	AA	AA	AA	AA	AA
IV	EG	OG	IVE	IVE	IVE	IVE	IVE	IVE
CON	TRE	PAR	TIE	TIE	TIE	TIE	TIE	TIE
NI	RE	ET	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(La Youne)
Abdelali Khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3										■
4		■							■	
5					■					
6				■				■		
7			■				■			
8										
9		■							■	
10					■					

HORIZONTALEMENT

- 1- Douceuses
- 2- Imitateur - Cours d'eau
- 3- Numériques
- 4- Publier
- 5- Démentie - Elliptiques
- 6- Possessif - Esprit - Molybdène
- 7- Personnel - Parti marocain - Condiment
- 8- Très jolie
- 9- Petit if
- 10- Lame - Anneaux de cordage

VERTICALEMENT

- 1- Manière de cuire
- 2- Pomme - Pont de Paris
- 3- Saïsies - Existence
- 4- Protection - Berge
- 5- Doté - Poignée
- 6- Analyste minutieux
- 7- Fin de tour de garde - Type de vol
- 8- Époque - Grisons
- 9- Lentille - Lança
- 10- Plus secret - Mises à l'écart

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	L	O	B	U	L	A	I	R	E
2	R	I	G	O	R	I	S	T	E	S
3	E	B	R	I	E	T	E	■	S	P
4	N	E	E	S	■	R	■	A	S	E
5	O	R	■	S	T	E	A	M	E	R
6	U	A	■	O	I	■	R	E	N	E
7	I	T	I	N	E	R	A	N	T	■
8	L	I	S	■	N	■	S	E	I	N
9	L	O	S	A	N	G	E	■	R	U
10	E	N	U	M	E	R	E	S	■	I

Grilles de sudoku

Facile

		2	7	5				
	9			1	5		2	
1			8	4	2			7
2	8		1	3				
3	6						5	8
			8	6		1	9	
8		9	2	3				5
5		3	6				2	
			7	4	8			

Moyen

	3	9			7	4	5
	9				1		
6			1				3
8	6		7		5		
		5		1			
	3		2		1		4
4			9				7
	6				9		
1	9	2			6		3

Difficile

7			1	8			
2				3			
8	4			5	3	6	
		3					6
2			1	8			9
5					7		
	5	6	8			9	3
			7			1	
		2	9			7	

Expert

	3						4
7			2			1	
			4	1		3	2
	4	3					9
			9		8		
	5					6	8
3	8		2	6			
	1		3				9
4							7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	4	5	8	3	1	6	2	7
1	8	6	2	9	7	3	5	4
3	2	7	4	5	6	1	8	9
2	7	8	3	6	9	4	1	5
6	5	3	1	8	4	9	7	2
4	1	9	7	2	5	8	3	6
7	9	1	5	4	8	2	6	3
8	6	2	9	7	3	5	4	1
5	3	4	6	1	2	7	9	8

Moyen

5	7	4	1	6	8	2	9	3
3	8	6	7	2	9	5	4	1
2	1	9	5	3	4	6	7	8
4	6	2	3	7	1	8	5	9
1	9	7	8	5	2	3	6	4
8	5	3	4	9	6	1	2	7
6	3	8	2	4	7	9	1	5
9	4	1	6	8	5	7	3	2
7	2	5	9	1	3	4	8	6

Difficile

5	8	7	2	1	4	3	9	6
3	6	2	8	9	7	4	5	1
9	4	1	6	5	3	7	2	8
2	5	9	7	4	1	6	8	3
6	3	4	9	8	5	1	7	2
7	1	8	3	6	2	9	4	5
4	7	3	5	2	6	8	1	9
8	2	6	1	7	9	5	3	4
1	9	5	4	3	8	2	6	7

Expert

6	5	2	4	3	1	8	9	7
4	9	3	7	8	6	1	2	5
1	7	8	2	9	5	6	3	4
9	3	7	1	5	4	2	8	6
5	6	4	8	2	9	7	1	3
2	8	1	3	6	7	4	5	9
3	1	6	5	7	8	9	4	2
8	2	9	6	4	3	5	7	1
7	4	5	9	1	2	3	6	8

Le Groupe OCP construit une nouvelle unité de production d'acide phosphorique purifié à Jorf Lasfar

Le Groupe OCP et ses partenaires allemand (Budenheim) et belge (Prayon), lancent la construction d'une nouvelle usine de production d'acide phosphorique purifié, à travers leur filiale Euro Maroc Phosphore (EMAPHOS), annonce récemment le Groupe OCP.

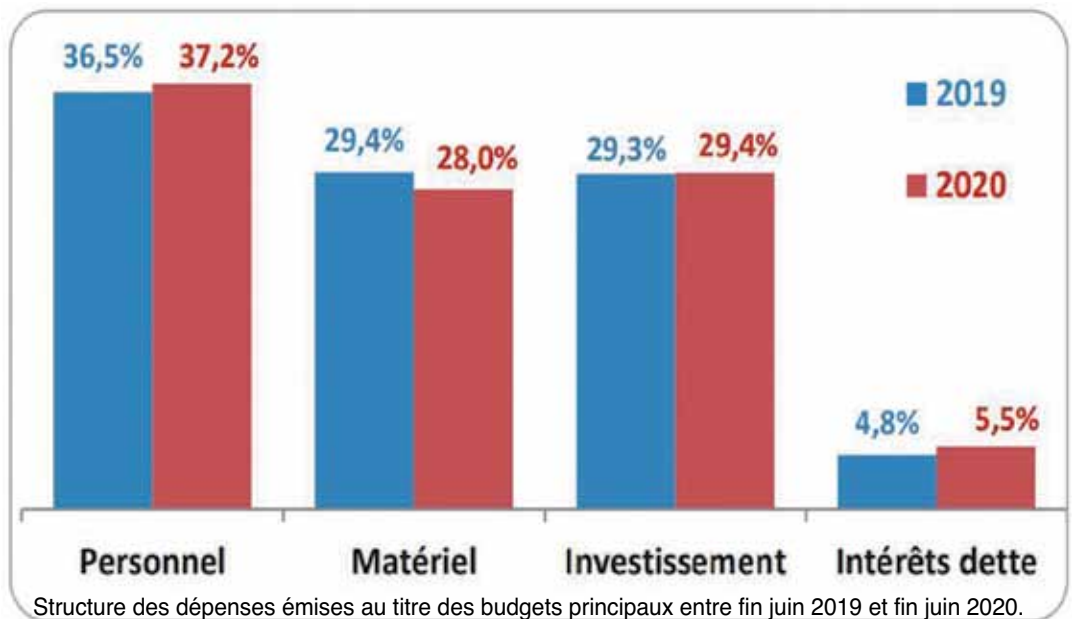
Cette nouvelle usine permettra de doubler la capacité de production annuelle d'EMAPHOS, pour passer de 140.000 T P2 O5/an à 280.000 T P2 O5 /an à partir du 4ème trimestre 2022, indique le Groupe dans un communiqué, relevant que ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Groupe OCP et de ses partenaires visant à assoier son leadership mondial dans la production de l'acide phosphorique purifié par voie humide, technologie reconnue comme MTD (Meilleure technique disponible) en termes d'émissions CO2, rapporte la MAP.

Ce projet permettra ainsi de répondre aux évolutions du marché mondial de l'acide phosphorique purifié destiné à des usages spécialisés, souligne la même source, notant que ce doublement de la capacité mettra, par ailleurs, à la disposition du Groupe OCP une partie de la production pour valorisation, dans le futur, sous forme de produits de niche à base d'acide purifié permettant, ainsi, de renforcer le statut du Groupe en tant que producteur mondial de produits phosphatés de spécialité.

Compte tenu de son implantation au sein de la plateforme de Jorf Lasfar, ce projet bénéficiera de grandes synergies et d'économies d'échelle grâce à son accès direct aux infrastructures, aux services partagés et aux matières premières mis à sa disposition par le Groupe OCP au sein de cette plateforme, ajoute le communiqué, notant qu'au-delà de ces avantages économiques, cette nouvelle usine va s'appuyer et capitaliser sur l'expertise et le savoir-faire développés, depuis plus de deux décennies, par le staff technique de EMAPHOS.

Après la finalisation des travaux des études d'ingénierie de base en mars 2020, le projet est aujourd'hui au stade des études de détail. Les équipements à long délai de fabrication seront commandés à partir du 3ème trimestre 2020 et le lancement des travaux de construction est prévu au 1er trimestre 2021.

Les collectivités territoriales dégagent 3,7 MMDH d'excédents budgétaires au premier semestre



Les collectivités territoriales ont dégagé un excédent budgétaire de 3,7 milliards de dirhams (MMDH) au titre du premier semestre 2020, a récemment annoncé la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

A fin juin 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître un excédent budgétaire de 3,7 MMDH, contre un excédent de 6,3 MMDH enregistré un an auparavant, a-t-elle indiqué dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de juin 2020.

Selon les explications de la TGR, ce résultat tient compte des dépenses d'investissement de 4,6 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 588 MDH.

En détail, il ressort des chiffres publiés par la Trésorerie que les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 18,9 MMDH en diminution de 10,7% par rapport à fin juin 2019.

Le recul des recettes ordinaires « s'explique par la baisse de 5,1% des recettes transférées, de 19,4% des recettes gérées par l'Etat et de 21,1% des recettes gérées par les collectivités territoriales », a expliqué la TGR.

A noter que les recettes fiscales ont baissé de 7,5% par rapport à leur niveau à fin juin 2019 pour atteindre 16,9 MMDH, en raison de la diminution de 4,4% des impôts directs et de 9,3% des impôts indi-

rects, a fait savoir la TGR précisant que les recettes fiscales ont constitué 89,3% des recettes globales des collectivités territoriales à fin juin 2020.

De leur côté, « les recettes non fiscales ont atteint 2.034 MDH, en baisse de 30,9% par rapport à leur niveau à fin juin 2019, en raison principalement de la diminution de 60,1% des fonds de concours, de 36% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal, de 37% des recettes domaniales et de 14,2% des sub-

ventions », a relevé la Trésorerie.

Dans son bulletin, la TGR ajoute que la baisse enregistrée au niveau des subventions provient essentiellement de la diminution des subventions de l'Etat (704 MDH contre 823 MDH) et que les fonds de concours sont constitués pour une grande partie des versements effectués par certains départements ministériels (212 MDH contre 394 MDH).

Commentant la répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région, la Trésorerie générale a constaté une forte concentration au niveau de six régions avec 72,3% de ces recettes.

Ainsi, il apparaît que « les recettes de la région de Casablanca-Settat (3.838 MDH) représentent 20,3% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 12,2% des recettes », selon les données indiquant que les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,6%.

Concernant les dépenses ordinaires des collectivités territoriales, il apparaît qu'elles ont atteint 11,1 MMDH à fin juin 2020, correspondant à un accroissement de 3,1%.

Cette augmentation est attribuée à « la hausse de 5,2% des dépenses de personnel et de 18,4% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 1,9% des dépenses des autres biens et services », a expliqué la Trésorerie générale.

Pour leur part, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 4.638 MDH à fin juin 2020 contre 4.477 MDH à fin juin 2019, soit une augmentation de 3,6% (+161 MDH).

Selon la TGR, « cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des émissions au titre des programmes nationaux (+320 MDH), des subventions (+230 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (+92 MDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des projets intégrés (-299 MDH), des acquisitions mobilières (-113 MDH) et des acquisitions immobilières (-70 MDH) ».

Comme pour les recettes des budgets principaux, la répartition des dépenses des collectivités territoriales par région fait ressortir une forte concentration au niveau de six régions avec dans ce cas 68,4% de ces dépenses.

Selon les données de la TGR, les dépenses de la région de Casablanca-Settat (2.786 MDH) représentent 17,7% des dépenses globales des collectivités territoriales. Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,2% des dépenses globales.

A en croire la TGR, « l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juin 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.320 MDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.135 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 3,9 MMDH », a-t-elle affirmé.

Alain Bouithy



Les recettes ordinaires se sont établies à 18,9 MMDH en diminution de 10,7% par rapport à fin juin 2019

L'immobilier après le confinement

Ça commence à bouger

Un mois et demi après le passage à la deuxième phase du plan d'allègement du confinement imposé par la crise du nouveau coronavirus (Covid-19), l'immobilier commence à envoyer des signaux positifs d'une relance, quoique timide, mais rassurante pour envisager un redémarrage sur de bonnes bases.

Ce secteur, en berne bien avant la pandémie du Covid-19, a profité d'une batterie de mesures visant essentiellement à stimuler la demande via diverses incitations d'ordre fiscal et financier, dont la baisse des taux d'intérêts, la réduction des droits d'enregistrement, la suspension du référentiel, etc. Le changement du comportement des consommateurs a également joué un rôle majeur dans cette relance, rapporte la MAP.

D'ailleurs, une bonne partie des ménages souhaitant préserver son

capital s'est orientée vers l'immobilier qui est considéré comme une valeur sûre, particulièrement durant les périodes de crise. Encore faut-il que ce bien immobilier soit d'une bonne qualité.

Contacté par la MAP, le directeur général délégué – Pôle Conseil et transaction au groupe A. Lazrak et member of the Royal Institution of Chartered Surveyors (MRICS), Karim Tazi, a affirmé que les professionnels du secteur de l'immobilier ont accueilli favorablement les mesures de relance mises en place.

Au niveau du segment résidentiel, la classe moyenne était très active quant à la recherche d'appartements, de lots de terrain et de petites villas en périphérie, et ce depuis le mois de juin dernier (période post-confinement), a-t-il fait remarquer.

Et de poursuivre: "Les visites et les signatures de compromis de vente entre le promoteur et l'acheteur ont augmenté significativement. Toutefois, la conclusion des transactions prend plus de temps en raison du financement. Les mesures d'accompagnement sont là, mais il faut que les banques jouent leur rôle aussi en matière de déblocage des fonds".

En outre, M. Tazi a noté que la suspension du référentiel des prix de l'immobilier a permis aux achats et ventes de suivre une tendance haussière.

"A un moment donné, ce référentiel ne pouvait plus représenter le marché en temps réel, puisque chaque actif est spécifique. Sa suspension va ainsi booster les négociations pour aboutir à des transactions, ce qui profitera généralement à l'économie nationale", a-t-il relevé.

S'agissant des prix, M. Tazi a souligné qu'ils se sont corrigés depuis presque deux ans. "Nous avons eu au cours de la période 2013-2017



une suroffre sur le marché et un ralentissement économique et par conséquent les prix n'étaient plus en phase ni avec le pouvoir d'achat ni avec les marges des promoteurs".

Dès lors, il a fait valoir que la baisse des prix a essentiellement touché le mauvais stock (des appartements mal conçus et mal situés, ou encore des grandes surfaces construites dans des zones où l'on demande des petites, etc). "Les promoteurs ayant baissé leurs prix ont essayé de liquider le mauvais stock, mais le bon était déjà à un bon prix".

Les crédits immobiliers, un léger rebond se dessine.

La réduction du taux directeur de Bank Al-Maghrib (BAM) deux fois durant cette année pour le ramener à 1,5% et la libération intégrale du compte de réserve au profit des banques ont permis d'observer une légère hausse des crédits immobiliers.

A en croire les chiffres de BAM, les concours à l'immobilier ont aug-

menté, en glissement annuel, de 1,6% au cours du mois de juin dernier. En détail, les crédits à l'habitat ont progressé de 1,8%, tandis que le financement participatif à l'habitat a grimpé de 46,9%.

De même, les crédits aux promoteurs immobiliers ont affiché une hausse de 0,4% par rapport à juin 2019.

Ces performances sont aussi le fruit d'un effort colossal déployé par les banques marocaines qui ne cessent d'innover et d'adapter leurs offres pour garantir les meilleures conditions à leur clientèle.

Tel est le cas pour Bank Of Africa (BOA) qui a lancé récemment une nouvelle plateforme de souscription de crédit immobilier en ligne, baptisée "credithabitat.ma".

Cette plateforme permet aux clients, sans avoir à se déplacer, de réaliser leur simulation, d'instruire leur demande de crédit immobilier, de recevoir une offre commerciale, de télécharger les pièces justificatives

et de suivre l'avancement de leur dossier de crédit, le tout avec une assistance personnalisée assurée par les équipes de l'Agence Directe à toutes les étapes du parcours en ligne.

Ce nouveau parcours digital offre aux utilisateurs plusieurs avantages, notamment une expérience client simple et fluide, un accord de principe instantané, la possibilité de joindre ses pièces justificatives en ligne, sans avoir à se déplacer, outre un parcours limitant les déplacements en agence à un seul déplacement au moment de la signature des contrats.

Il permet également aux clients particuliers, professionnels et Marocains résidant à l'étranger (MRE) de souscrire à leur crédit immobilier à distance et de bénéficier d'une offre préférentielle exclusive à ce canal, notamment à travers la gratuité des frais de dossiers et des frais d'expertise.

Par Hicham Louraoui (MAP)



Les professionnels du secteur de l'immobilier ont accueilli favorablement les mesures de relance mises en place

La contribution des MRE au développement local mise en avant à Fès

La contribution efficiente des Marocains du monde aux efforts de développement entrepris dans les différents domaines au niveau de la préfecture de Fès a été mise en avant, récemment, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du migrant.

Lors d'une rencontre de communication organisée par la wilaya de la région Fès-Meknès, en partenariat avec le Centre régional d'investissement (CRI), sous le thème "La contribution des compétences des Marocains établis à l'étranger dans les

chantiers du développement national", l'accent a été mis sur les différentes réalisations accomplies en matière d'accompagnement des Marocains du monde.

Le wali de la région Fès-Meknès, gouverneur de la préfecture de Fès, Said Zniber, a rappelé l'importance "curiale" du lancement de la Journée nationale des MRE en 2003, conformément aux Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI.

Il a indiqué que cette rencontre vise à examiner les moyens d'impliquer les Maro-

cains du monde dans les grands chantiers lancés par le Maroc, tout en saluant le rôle que joue la communauté marocaine établie à l'étranger en tant qu'ambassadeur du Maroc dans les pays d'accueil.

M. Zniber a aussi souligné les actions déployées par le gouvernement marocain en matière d'amélioration de la qualité des services fournis aux Marocains du monde et de création des structures d'accueil, destinées à faciliter leur orientation et les procédures administratives qui les concernent.

Le directeur du CRI Fès-Meknès, Yassine Tazi, a indiqué, de son côté, que les compétences marocaines établies à l'étranger sont appelées aujourd'hui à adhérer aux chantiers de développement et à mettre à profit leurs expériences et leurs expertises dans le développement de leur pays et de leur région.

Le CRI et ses différents services décentralisés régionaux et territoriaux sont mobilisés durant toute l'année pour servir les intérêts des MRE, répondre à leurs attentes et résoudre leurs

problèmes, a-t-il poursuivi.

M. Tazi a aussi mis en avant l'importance qu'accorde le CRI, l'administration publique et les conseils élus à l'encouragement des investissements des MRE qui connaissent un "saut qualitatif", à la faveur des plans sectoriels basés sur les grandes orientations de développement dans de nombreux domaines.

Cette rencontre, qui s'est déroulée dans le strict respect des consignes sanitaires, a été une occasion pour apporter des réponses aux des questions et attentes des MRE.

Art & culture

Comment Sharon Stone a frôlé la mort à trois reprises



Sharon Stone, une survivante ? A lire les récentes déclarations de l'actrice dans les colonnes du tabloïd The Sun, on ne peut que le confirmer. Véritable sex-symbol dans les années 90, elle y fait une révélation détonnante (c'est le cas de le dire) : à savoir, qu'elle a échappé à la mort, et non pas une, ni deux fois. Mais bien à trois reprises. "Quand j'avais 14 ans, j'ai eu le cou coupé par une corde à linge, à quelques millimètres seulement de la veine jugulaire" explique la star de Basic Instinct. "J'ai aussi été frappée par la foudre. C'était vraiment intense". Elle s'épanche d'ailleurs sur ce dernier événement qui aurait pu lui être fatal : "J'étais à la maison, nous avions notre propre puits. Je remplissais le fer à repasser avec de l'eau et j'avais la main sur le robinet. Le puits a été frappé par la foudre et elle est remontée à travers l'eau.

J'étais à l'intérieur, j'ai été soulevée et projetée à travers la pièce avant de m'écraser sur le réfrigérateur. Heureusement, ma mère était là et m'a réanimée".

En 2001, Sharon Stone est victime d'un accident vasculaire cérébral massif avec une hémorragie qui durera neuf jours. Si elle s'estime "extrêmement chanceuse" d'être en vie, les médecins à l'époque ne lui donnaient pourtant que 1% de chance de survivre à cet accident. "J'avais l'impression d'avoir reçu une balle dans la tête. Je me souviens être restée allongée là, en pensant : 'j'ai une attaque'". Après une semaine de coma, Sharon Stone mettra ensuite deux ans à réapprendre à parler et à marcher. Une période difficile qui a eu des conséquences sur sa personnalité et son physique, comme elle le confiait en 2015 au magazine Harper's Bazaar, dont elle faisait la Une dans le

plus simple appareil. "Il a fallu deux ans à mon corps pour absorber toute l'hémorragie interne dont j'ai souffert (...) C'est presque comme si tout mon ADN avait changé. Mon cerveau n'est plus là où il était, mon corps a changé et même mes allergies alimentaires sont différentes. J'ai choisi de travailler dur pour ouvrir d'autres parties de mon cerveau. Je suis plus forte maintenant." Et aujourd'hui de s'interroger, non sans humour dans les colonnes de The Sun : "Comment vais-je mourir la prochaine fois? Probablement quelque chose de super dramatique et de fou."

Née en 1958 en Pennsylvanie, Sharon Stone est issue d'un milieu relativement modeste, avec un père ouvrier et une mère expert-comptable. Elle a deux frères et une sœur.

Très jeune et poussée par ses parents, elle a de l'ambition. Grande lectrice, elle rêve d'être actrice ou avocate.

Dans les années 1980, elle écume les castings sans vraiment décoller, les réalisateurs lui préférant souvent des actrices plus connues. La consécration vient avec « Basic Instinct » en 1992, puis « Casino » en 1995.

Sharon Stone enchaîne depuis avec plus ou moins de succès séries et films. Elle est également productrice.

Sharon Stone, qui possède son étoile sur Hollywood Boulevard, a été trois fois mariée : avec George Englund Jr. puis avec le producteur de « Stargate SG1 », Michael Greenburg. Elle sera également l'épouse de Phil Bronstein en 1998 avec qui elle aura son premier fils.

Sharon est mère de trois enfants adoptés, Roan en 2000, Laird en 2005, et Quinn en 2006. Elle est engagée dans plusieurs causes humanitaires, et ambassadrice de la recherche sur le sida.

Des milliers de fans réunis à Abidjan un an après la mort de DJ Arafat



Des milliers de fans surnommés les "chinois", ont commémoré mercredi à Abidjan le premier anniversaire de la mort de leur idole, le chanteur ivoirien DJ Arafat, star du "coupé-décalé", décédé accidentellement à 33 ans le 12 août 2019. "Nous sommes tous rassemblés à cause d'Arafat, c'est un monsieur à respecter. Bob Marley (mort le 11 mai 1981) a eu son 11 mai, nous, en Côte d'Ivoire, on a notre 12 août", a déclaré Amandine, 28 ans, sanglée dans un t-shirt noir à l'effigie de l'artiste, sur lequel on pouvait lire : "Arafat l'An 1".

Venus des différents quartiers d'Abidjan, les "Chinois" ont convergé vers le lieu de l'accident de moto où une stèle à sa mémoire a été construite. "C'était l'artiste du peuple, d'où son nom le président de la Chine populaire", rappelle Kevin Kra, arrivé depuis l'aube sur place.

Pour Aicha Traoré, étudiante de

22 ans "Arafat DJ n'est pas mort, il est vivant", comme en témoignent selon elle ces milliers de personnes qui ont envahi la rue longue d'un kilomètre qui porte désormais son nom.

Né en 2003 dans les boîtes de nuit parisiennes, création de la diaspora ivoirienne, le coupé-décalé a fait fureur en Côte d'Ivoire, puis en Afrique de l'Ouest, avec ses sons électroniques et son rythme endiablé.

DJ Arafat, de son vrai nom Ange Didier Houon, est mort le 12 août 2019 des suites d'un accident de moto à Abidjan. L'annonce de sa mort avait donné lieu à des scènes d'hystérie parmi ses fans.

DJ Arafat avait été désigné "meilleur artiste de l'année" aux Awards du coupé-décalé en 2016 et 2017. Il avait aussi été distingué en 2012 "meilleur artiste africain" au Kora Music Awards, récompenses musicales panafricaines.

Décès de l'artiste populaire Abderrazak Baba des suites du Covid-19



L'artiste populaire Abderrazak Baba, un pionnier de la dakka marrakchia, est décédé mardi après-midi au CHU Mohammed VI de Marrakech, des suites du Covid-19, apprend-on auprès de sa famille.

Le défunt est décédé une heure après avoir été admis au service de réanimation du CHU Mohammed VI de Marrakech, indique son fils à la MAP.

Abderrazak Baba est né en 1964 au quartier Bab Jdid à la Médina de Marrakech dans une famille passionnée par la dakka marrakchia. Son père, Ahmed Bab, était aussi un grand artiste de ce genre de la musique populaire marocaine. Le défunt qui était un pionnier et l'un des plus célèbres représentants de ce genre artistique authentique, a appris la dakka marrakchia de son père et des pionniers de cet art dès son jeune âge.

Artiste prolifique, il était connu pour sa modestie, sa générosité et sa défense pour la préservation de ce patrimoine ancestral. Il a reçu plusieurs distinctions durant sa vie.

Le défunt participait régulièrement au Festival national des Arts populaires (FNAP) et aux grands festivals nationaux. Il a pris part également à de grands festivals internationaux notamment en France, en Belgique, en Italie et en Norvège.

Bouillon de culture

Sanjay Dutt

L'acteur indien Sanjay Dutt, l'une des stars de Bollywood dont la vie a été si agitée qu'elle a fait l'objet d'un film, est atteint d'un cancer du poumon, rapportent mercredi des médias indiens. Surnommé le "mauvais garçon" de Bollywood, Sanjay Dutt, âgé de 61 ans, était sorti de prison en 2016 après quatre ans derrière les barreaux après une longue procédure judiciaire. Il avait été condamné en 2007 pour possession illégale d'armes qui lui auraient été remises par des personnes impliquées dans les attentats de Bombay le 12 mars 1993 (257 morts). L'acteur, de langue hindi et dont la mère musulmane et le père hindou étaient deux des plus grandes stars indiennes, a par ailleurs été aux prises avec des problèmes de drogue.

Mardi, il a publié un communiqué sur les réseaux sociaux expliquant qu'il prenait "une courte pause pour un traitement médical". Des médias ont ensuite cité un tweet du journaliste spécialisé Komal Nahta selon lequel il souffre d'un cancer du poumon et va se rendre aux Etats-Unis pour y être soigné.

Sanjay Dutt est devenu célèbre au milieu des années 1980 avec des films d'action où il réalisait ses propres cascades. Sa vie a pris un tour dramatique avec son arrestation après les attentats de Bombay.

Condamné à six ans de prison au départ, il a passé 18 mois en prison avant d'être libéré sous caution en 2007 en attendant le résultat d'un appel. Sa condamnation a été ramenée à cinq ans en 2013 et il a été réincarcéré avant d'être libéré début 2016 en bénéficiant d'une libération anticipée pour bonne conduite.



Dwayne Johnson, acteur le mieux payé de Hollywood



Los Angeles, 12 août 2020 (AFP) - Dwayne "The Rock" Johnson a été désigné comme étant l'acteur le mieux payé d'Hollywood pour la deuxième année consécutive, prenant la tête d'une liste de comédiens ayant bénéficié de juteux contrats avec Netflix. L'ancien lutteur professionnel a empoché 87,5 millions dans l'année se terminant en juin 2020, selon le classement annuel de Forbes. Ce montant (légèrement en baisse comparé à celui de l'an dernier - 89,4 millions) est en partie dû à ce qu'a perçu The Rock (23,5 millions) pour le film d'action de Netflix "Red Notice".

Le géant du streaming est à l'origine de pas moins de quart des cachets collectés par le Top 10 de cette année.

Parmi les stars ayant bénéficié des largesses de Netflix envers les acteurs de premier plan (140 millions de dollars en tout) figurent le deuxième du Top 10 Ryan Reynolds ("Six Underground" et "Red Notice"), le numéro 3 de la liste

Mark Wahlberg ("Spenser Confidential") et le quatrième du Top 10, Ben Affleck ("The Last Thing He Wanted").

Le créateur de "Hamilton", Lin-Manuel Miranda, fait son entrée dans la liste après que Disney a payé 75 millions de dollars pour obtenir les droits de la production de Broadway, qui a encore fait parler d'elle récemment en étant diffusée sur Disney+ le mois dernier.

La mégastar de Bollywood Akshay Kumar et la légende des arts martiaux Jackie Chan ont réintégré le Top 10, tout comme Will Smith et Adam Sandler.

Absents cette année, les acteurs des films Marvel "Avengers", qui avait dominé le classement l'an dernier.

Mais Vin Diesel, pilier de la franchise "Fast & Furious", est numéro 5 avec 54 millions.

Ce classement n'inclut pas les actrices, qui figureront sur une liste séparée le mois prochain.



Le témoignage glaçant d'Alyssa Milano sur le Covid

En révélant qu'elle avait souffert du Covid-19, Alyssa Milano a décidé de démolir tous les clichés autour de cette maladie encore trop mal connue. Seulement voilà, tout récemment, la comédienne a dû faire face aux critiques vicieuses d'un internaute. Pas de quoi la déconter pour autant...

Tom Hanks et son épouse avaient été les premiers à communiquer autour de la terrible pandémie, faisant partie des premières victimes célèbres du Covid-19. Depuis, de nombreuses autres personnalités ont elles aussi été atteintes du virus. C'est le cas d'Alyssa Milano qui, le 5 août dernier, a tenu à s'exprimer sur le sujet. Pour ce faire, et sensibiliser les consciences, l'actrice emblématique de la série *Charmed* a livré un témoignage glaçant sur cette expérience traumatisante. « Tout faisait mal. Perte d'odeur. J'avais l'impression qu'un éléphant était assis sur ma poitrine. Je ne pouvais plus respirer. J'étais confuse. Fièvre légère. Et les maux de tête étaient horribles. J'avais essentiellement tous les symptômes du virus », avait-elle ainsi écrit sur les réseaux sociaux.

Quelques jours plus tard, c'est sur Twitter qu'Alyssa Milano avait ensuite prouvé à quel point la maladie pou-

vait être dévastatrice. Sur des photos postées sur Twitter, l'actrice de 47 ans apparaissait perfusée sur un lit d'hôpital, expliquant qu'elle avait préféré se rendre aux urgences après avoir ressenti « un poids sur la poitrine ». Et ce n'est pas tout.

Désireuse d'opérer une véritable campagne de sensibilisation auprès de tous ceux qui ne prendraient pas cette maladie au sérieux, Alyssa Milano ne cesse de communiquer autour du sujet. Dimanche 9 août, elle a ainsi posté une vidéo sur laquelle elle révèle une conséquence rare du coronavirus, dont elle est malheureusement victime : la perte de ses cheveux. Une vidéo qui a beaucoup fait réagir, mais qui a aussi - et malheureusement - inspiré les remarques acerbes d'une internaute. « Ce sont des extensions de cheveux. Ce ne sont pas de vrais cheveux, je le sais parce que j'ai de longs cheveux naturels. Elle a juste brossé une partie d'une extension », peut-on ainsi lire dans les commentaires. Et Alyssa Milano de rétorquer, sans prendre de pincettes : « Va te faire f****. Je n'ai pas d'extensions de cheveux. »

Pour conclure, l'interprète de Phoebe Halliwell a imploré ses détracteurs de se comporter comme des « êtres humains ». Ce n'est pas encore gagné, hélas...



Violée, Lady Gaga évoque ses troubles mentaux

Lady Gaga est une chanteuse qui cartonne mais qui se bat contre ses démons. Il y a plusieurs années, celle qui a récemment sorti son album *Chromatica* a été violée et a gardé quelques séquelles mentales de ce moment horrible. "J'ai développé un SSPT à la suite d'un viol et en l'absence de traitement pour ce traumatisme", avait confié celle qui chante *Rain on me* avec Ariana Grande à Oprah Winfrey lors du *Oprah's 2020 Vision: Your Life in Focus*, en janvier dernier.

Dans le cadre de la promotion de son dernier album, Lady Gaga a accordé une interview à Zane Lowe dans laquelle elle explique prendre un traitement à cause de "troubles mentaux". "J'ai écrit une chanson sur *Chromatica* qui s'appelle *911*, et qui parle d'un antipsychotique que je prends, parce que je ne peux pas toujours contrôler les choses que fait mon cerveau. Je dois prendre des médicaments pour arrêter ce qu'il s'y passe parfois", a révélé celle qui est aussi atteinte de fibromyalgie.

Lady Gaga, qui a commencé sa carrière en 2008 avec le titre *Just Dance*, a joué franc jeu lors de cette interview. "Je sais que j'ai des problèmes mentaux et je sais qu'ils peuvent parfois avoir des conséquences sur la personne que je suis", a admis celle qui a cartonné dans *A Star is Born* avec Bradley Cooper. La chanteuse avait par ailleurs expliqué que ces maux avaient débuté alors que sa carrière s'envolait et qu'elle avait un agenda bien rempli. "Tout d'un coup j'ai commencé à ressentir cette douleur intense, tout mon corps qui imitait ce que je ressentais après mon viol", avait-elle lâché non sans émotion à Oprah Winfrey.



Comment Brad Pitt s'est racheté auprès de Jennifer Aniston

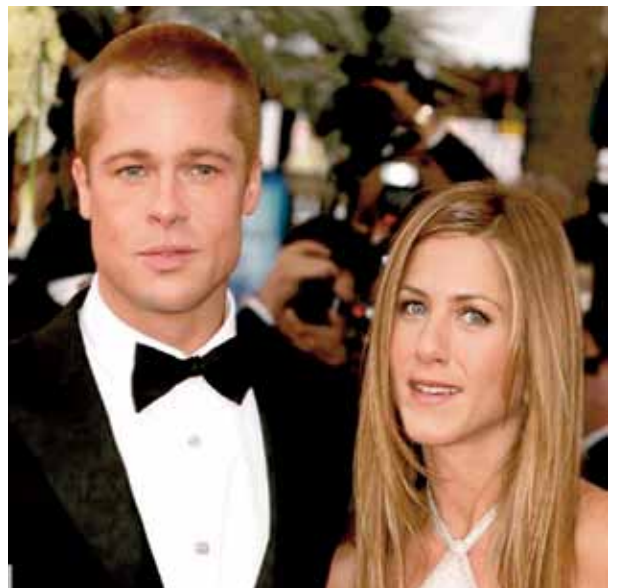
En 2005, Brad Pitt quittait Jennifer Aniston pour une certaine Angelina Jolie. Quinze ans plus tard, les fans du couple ne s'en sont toujours pas remis. A chacune de leur apparition ensemble, les moindres signes de renonciation sont guettés, commentés et analysés pour tenter d'y déceler le renouveau de leur idylle. Alors que les rumeurs selon lesquelles ils se sont remis ensemble vont bon train, l'ex-couple ne cesse de les nier au grand désespoir de leurs fervents admirateurs.

Vingt ans après leurs noces, de l'eau a coulé sous les ponts. Si l'actrice de 51 ans a été anéantie en découvrant que son ex avait fait un enfant à sa rivale alors que leur divorce n'avait pas encore été prononcé, elle semble depuis avoir fait la paix avec son premier époux. En début d'année 2020, Brad Pitt et Jennifer Aniston ont même été aperçus main dans la main sur le tapis rouge des SAG Awards. Un échange de sourires qui en dit long sur leur nouvelle relation amicale.

"Il s'est excusé auprès d'elle pour beaucoup de choses"

Selon des proches du duo au magazine *Mirror*, ce rapprochement a eu lieu après "qu'ils ont pris conscience de ce qui est important dans la vie et appris à se faire confiance". Tout aurait commencé en 2016, lorsque Brad Pitt s'est "excusé" auprès de Jennifer Aniston pour son comportement et leur rupture. "Il s'est excusé auprès d'elle pour beaucoup de choses qu'il considérait comme ses problèmes dans leur relation. Il assume vraiment la responsabilité de ses erreurs et cela a changé leur relation aujourd'hui. Ils ont tous deux tourné la page", affirme un proche de l'acteur de 56 ans à *Entertainment Tonight*.

Cette même source continue : "En ce moment, ils s'aiment et s'adorent et sont des amis beaucoup plus proches depuis leur divorce. Brad a tellement grandi dans sa vie depuis que lui et Jen ont rompu". Ce n'est qu'après un temps d'introspection et un "travaillé dur sur lui-même", que l'ex-mari d'Angelina Jolie a réussi à faire le premier pas vers la comédienne phare de la série *Friends*. Vont-ils se remettre ensemble ? Affaire à suivre...



Madonna n'a plus de maison de disque

Madonna et Interscope Records, c'est fini. Le contrat liant la pop star à la maison de disques est arrivé à échéance, a appris le média spécialisé Variety.

La chanteuse américaine avait signé en 2011 trois albums avec le label appartenant à Universal Music Group: son premier MDNA est sorti en 2012 puis Rebel Heart en 2015 et plus récemment Madame X en 2019.

Si Madonna n'a fait aucune mention de la fin de son contrat avec le label sur les réseaux sociaux, elle a néanmoins publié sur Instagram une photo d'elle au tout début de sa carrière, comme un nouveau départ pour la chanteuse.

Selon le tabloïd The Sun, Madonna retournerait à Warner Music Group, le label où elle avait débuté en 1983 et qu'elle avait quitté en 2008.

En parallèle de ses activités musicales, la star américaine qui fêtera ses 62 ans la semaine prochaine penche sur un scénario qu'elle écrit avec l'écrivaine et blogueuse américaine Diablo Cody, scénariste du film Juno.

Avec plus de 335 millions d'albums vendus depuis le début de sa carrière, Madonna est l'artiste féminine qui a le plus vendu de disques de tous les temps.



Bientôt un duo Lipa-Cyrus

Dua Lipa a récemment avoué que Miley Cyrus et elle avaient discuté d'un potentiel duo, et les deux artistes ont désormais confirmé que la chanson en question est fin prête!

Sur leurs réseaux sociaux, les chanteuses ont effectivement publié une série de photos qui ont été prises avec le photographe Andrew Watt - qui a travaillé avec de nombreuses stars pour leurs albums, tels que Post Malone ou encore Ozzy Osbourne - ce qui a naturellement fait paniquer leurs fans.

Miley a écrit en légende: "Dua a entendu ce que vous n'avez pas encore entendu..."

Tandis que Dua a commenté: "ILS VONT ÊTRE GÂTÉS".

Sur son propre compte, la chanteuse de 'New Rules' a simplement écrit sous les clichés en question: "Bromance".

Aucune date officielle pour ce duo n'a encore été révélée mais à en croire le ton de ces publications, les fans ne devront pas at-

tendre longtemps.

Par ailleurs, ceci n'est pas le seul projet dont les fans de Dua et Miley peuvent se réjouir puisque les deux stars ont prévu de jolies surprises musicales dans les mois qui arrivent.

En effet, Dua dévoilera bientôt le remix de son album 'Future Nostalgia', intitulé 'Club Future Nostalgia: The Remix Album', lequel comprendra des duos avec Madonna ou encore Mark Ronson. Tandis que Miley a récemment promis à ses fans que son prochain album, qui a déjà été repoussé en raison de la crise sanitaire, ne saurait plus tarder.

Sur son compte Instagram, la star de 27 ans a affolé la toile en partageant un extrait de son clip 'Start All Over' (en français, 'Recommencer à zéro') qui date de 2008, écrivant en légende: "Rencontrez Miley Cyrus... à nouveau. #ElleArrive #CetteFoisCestLaBonne."

Ben Affleck en mode réalisateur

Après Once Upon a Time... in Hollywood, Hollywood va continuer à revisiter Hollywood et cette fois ce sera sous la direction de Ben Affleck, d'après un scénario de Ben Affleck, produit par Ben Affleck. Dans The Big Goodbye, adapté du livre de Sam Wasson The Big Goodbye: Chinatown and the Last Years of Hollywood, Affleck mettra en scène les coulisses de la création et du tournage du classique du cinéma de 1974 Chinatown réalisé par Roman Polanski, avec Jack Nicholson et Faye Dunaway, considéré comme le dernier grand film de l'âge d'or hollywoodien.

Ce projet produit par Paramount tient très à coeur aux exécutifs du studio car il raconte aussi l'histoire de Robert Evans, son ancien patron mort en octobre dernier qui a été très important dans les années 70. On lui doit Chinatown mais aussi la saga Le Parrain et c'est lui qui a fait de Paramount un mastodonte de l'industrie. On ignore pour le moment si Ben Affleck jouera dans le film, mais il y a fort à parier que le projet attirera de nombreux talents, tant il regorge de légendes à incarner.

En tant qu'acteur, Affleck sera prochainement à l'affiche du thriller érotique Deep Water et entamera à la fin du mois le tournage de The Last Duel de Ridley Scott.



L'autre grande transformation mondiale de la puissance

Horizons

Depuis 2017, la stratégie de sécurité nationale des États-Unis se concentre sur la compétition des grandes puissances. Actuellement, le tout-Washington ne cesse de décrire notre relation avec la Chine comme une nouvelle guerre froide. Or, si la compétition des grandes puissances demeure évidemment un aspect crucial de la politique étrangère, nous ne devons pas la laisser éclipser les menaces transnationales de sécurité croissantes que les technologies inscrivent à l'agenda.

Les transitions de puissance entre les États constituent un élément habituel de la politique mondiale. La nouveauté, c'est qu'en faisant passer la puissance des États vers des acteurs transnationaux et autres forces globales, les technologies créent une complexité inédite et peu connue. Le changement technologique inscrit en effet à l'agenda mondial un certain nombre de problématiques – instabilité financière, changement climatique, terrorisme, cybercriminalité, ou encore pandémies – au moment même où il tend à affaiblir la capacité des gouvernements à répondre à ces problématiques.

Le domaine des relations internationales hors de contrôle des gouvernements inclut notamment les transferts de fonds électroniques par les banquiers et les criminels, les transferts d'armes et de plans par les terroristes, l'utilisation des réseaux sociaux par les pirates informatiques pour perturber les processus électoraux, ou encore les menaces écologiques telles que les pandémies et le changement climatique. Le Covid-19 a ainsi tué davantage d'Américains que les guerres de Corée, du Vietnam et d'Irak, et nous nous y étions peu préparés. Le Covid-19 ne sera pas non plus la dernière des pandémies, ni la plus meurtrière.

Individus et organisations privées – de Wikileaks à Facebook, en passant par le terrorisme et les mouvements sociaux spontanés – sont capables de jouer un rôle direct dans la politique mondiale. La propagation des informations signifie que la puissance est plus largement distribuée, et que les réseaux informels peuvent mettre à mal le monopole de la bureaucratie traditionnelle. La vitesse de transmission des informations en ligne signifie par ailleurs que les gouvernements exercent moins de contrôle sur leur agenda, et que les citoyens sont confrontés à de nouvelles vulnérabilités.

Par ailleurs, l'isolement n'est plus une option. Les deux océans qui entourent l'Amérique ne sont plus une garantie de sécurité aussi efficace qu'autrefois. Lorsque les États-Unis ont bombardé la Serbie



et l'Irak dans les années 90, Slobodan Milosevic et Saddam Hussein ne pouvaient riposter sur le sol américain. Les choses ont rapidement changé. En 1998, le président Bill Clinton lance ses missiles de croisière sur plusieurs cibles aux mains d'Al-Qaïda au Soudan et en Afghanistan; trois ans plus tard, Al-Qaïda tuera 3.000 personnes aux États-Unis (soit plus de victimes que l'attaque sur Pearl Harbor) en utilisant des avions civils américains comme missiles de croisière géants.

Mais la menace n'est plus nécessairement physique. Les réseaux électriques américains, systèmes de contrôle du trafic aérien, et établissements bancaires, sont aujourd'hui vulnérables à des électrons qui peuvent provenir de n'importe où à l'intérieur ou hors des frontières américaines. Les océans ne sont plus d'aucune utilité sur ce point. Une cyberattaque peut être déclenchée aussi bien à dix kilomètres qu'à dix mille.

Au-delà des infrastructures, les libertés démocratiques sont vulnérables aux cyberattaques. En 2014, pour s'opposer à une comédie hollywoodienne qui moquait son dirigeant suprême, la Corée du Nord a mené avec succès une cyberattaque contre la liberté d'expression.

De nombreux observateurs considèrent que dans la mesure où les géants technologiques tels que Facebook, Google et Twitter sont nés aux États-Unis, ils constitueraient les instruments de la puissance américaine. Or, dans le cadre de l'élection présidentielle américaine de 2016, la Russie est parvenue à utiliser ces sociétés comme des armes lui permettant d'influencer l'issue électorale. D'autres sont susceptibles de suivre ce modèle.

Mondialisation et révolution de l'information transforment la politique mondiale dans une telle mesure que même si les États-Unis remportent la compétition des grandes puissances, ils ne peuvent

atteindre seuls la plupart de leurs objectifs. Outre les revers qu'ils engendrent pour la mondialisation économique, les effets du changement climatique – événements météorologiques extrêmes, pertes de récoltes, ou encore montée du niveau des océans – sont voués à impacter la qualité de vie de tous, un problème face auquel les États-Unis ne peuvent agir seuls. Dans un monde où les frontières deviennent de plus en plus perméables, que ce soit au trafic de drogue, aux maladies infectieuses ou au terrorisme, les États doivent user de leur puissance douce d'attraction pour développer des réseaux ainsi que bâtir des systèmes et institutions qui répondent à ces nouvelles menaces pour la sécurité.

La nécessité pour la première puissance mondiale d'apporter son leadership dans la production de biens publics mondiaux est plus forte que jamais dans ce monde «néo-féodal». Or, la stratégie 2017 de sécurité nationale des États-Unis évoque très peu ces menaces, et les choix tels que le retrait de l'accord climatique de Paris ainsi que de l'Organisation mondiale de la santé s'orientent clairement dans la mauvaise direction.

Comme l'explique l'expert en technologies Richard Danzig dans sa synthèse du problème, «les technologies du XXIe siècle sont globales non seulement dans leur répartition, mais également dans leurs conséquences. Pathogènes, systèmes d'IA, virus informatiques, et radiations que d'autres sont susceptibles de libérer accidentellement peuvent devenir autant notre problème que le leur. Systèmes de reporting mutuellement convenus, contrôles partagés, plans d'urgence communs, normes et traités doivent être mis en place pour atténuer nos nombreux risques mutuels» – des problématiques que les droits de douanes et les murs ne peuvent résoudre.

Dans certains domaines des

biens publics militaires et économiques, le leadership unilatéral américain peut représenter une importante partie de la réponse. La marine américaine est par exemple indispensable à la défense de la liberté de circuler en mer de Chine méridionale, de même qu'en période actuelle de récession mondiale, la Réserve fédérale américaine assure le rôle stabilisateur de prêteur en dernier ressort.

En revanche, sur d'autres sujets, la réussite exigera de coopérer avec les autres. Comme je l'explique dans mon livre intitulé *Do Morals Matter?*, certains aspects de la puissance dans ce nouveau monde constituent un jeu à somme positive. Il n'est plus suffisant de raisonner en termes de puissance de l'Amérique sur les autres. Nous devons réfléchir en termes de pouvoir d'accomplissement d'objectifs conjoints, ce qui implique d'exercer un pouvoir aux côtés des autres.

Or, cette forme de raisonnement est absente de l'actuel débat stratégique. Sur de nombreuses questions transnationales, le renforcement des autres peut aider les États-Unis à atteindre leurs objectifs. L'Amérique serait par exemple gagnante si la Chine parvenait à améliorer son efficacité énergétique et à émettre moins de dioxyde de carbone.

Dans ce monde nouveau, réseaux et connectivité deviennent une source majeure de puissance et de sécurité. Dans ce monde de plus en plus complexe, les États les plus connectés sont aussi les plus puissants. Par le passé, l'Amérique a su s'ouvrir pour renforcer sa capacité à bâtir des réseaux, à maintenir des institutions, ainsi qu'à pérenniser des alliances. La question est aujourd'hui de savoir si cette volonté de s'impliquer auprès du monde se révélera durable dans la politique des États-Unis.

Par Joseph S. Nye

Professeur à l'Université de Harvard

L'Afrique fera face à l'effet Pangolin

Il y a un débat intéressant sur les conséquences de la pandémie du Covid 19 sur l'Afrique, lancé par des fonctionnaires, des intellectuels occidentaux et africains. Je m'en réjouis. En effet, si de manière théorique, la pandémie doit évoluer en Afrique comme en Italie ou à New York par exemple, on peut conclure facilement que, vu l'état du système de santé, ce sera la catastrophe.

Ensuite, une révolte des populations s'en suivra qui pourra entraîner l'effondrement des Etats fragiles. Tel est le raisonnement des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères de la France qui ont produit une note diplomatique largement diffusée dans les réseaux sociaux intitulée, «L'effet Pangolin : la tempête qui vient en Afrique?».

Beaucoup de mes compatriotes ont manifesté leur indignation. Pour ma part, il n'y a rien de choquant, ils font leur travail, froidement comme le veut l'esprit scientifique. C'est bien normal. Ce scénario est possible. Que les Français cherchent alors dans cette hypothèse quelles cartes à jouer pour garder leur influence, s'ohat ? Rien de nouveau. Que des prédateurs disparaissent de la scène politique, tant mieux.

D'abord, observons qu'il y a un autre scénario possible. La population africaine étant jeune, 75% ont moins de 35 ans, et des mesures de distanciation sociale, confinement partiel, couvre-feu et d'adoption des gestes barrières ayant été prises, il est possible que la pandémie soit freinée.

Si en outre, ce que je crois, nous adoptons le protocole du Professeur Moussa Seydi de l'hôpital de Fann de Dakar basé sur la chloroquine, la généralisation du port du masque, la pandémie pourra être contenue à un niveau bien inférieur au résultat obtenu par les fonctionnaires du Quai d'Orsay.

Cependant, ce coronavirus, dénommé SARS Cov2, comme pour dire que c'est le second d'une longue série, en causant un séisme économique et sanitaire dans le monde des Etats, met en évidence les déséquilibres et les problèmes nés de la nouvelle séquence de la mondialisation ouverte avec la révolution du numérique. On le sent, le monde peut être différent quand on viendra à bout de la pandémie du Covid 19. Les germes du nouveau monde sont déjà là et c'est à nous de les lire. Il faut tirer les leçons de la pandémie du coronavirus. Je vous en propose neuf.

Leçon 1

J'ai soutenu deux thèses sur l'Afrique, elle est l'enjeu du monde en ce siècle et la question de savoir si les Africains sauveront-ils l'Afrique est une question posée et à résoudre.

Leçon 2

Il ne sert à rien de pleurnicher sur un complot des vaccins ou une France qui reste coloniale. Le monde a besoin des ressources de l'Afrique qui peut être, après la Chine, le prochain atelier du monde. Pour cela, ses élites doivent accepter et diffuser dans la culture, l'esprit scientifique et la recherche de l'efficacité. C'est ici tout le sens du gouvernement continental rejeté en 2005 en Libye qui proposait des ministères africains pour la santé publique, la recherche scientifique et les négociations commerciales.



Leçon 3

Le coronavirus met de l'ordre dans la priorité des neuf besoins fondamentaux dont la satisfaction est l'objet de l'économie que je classe en trois groupes : l'alimentation, la santé, le logement, la sécurité individuelle et collective (groupe 1), la reproduction, l'éducation (groupe 2), le transport, l'habillement, le loisir (groupe 3).

Force est de reconnaître que le coronavirus filtre les biens premiers définis par Rawls. On peut comme Moustapha Kassé convoquer si on veut les théoriciens de la croissance endogène pour indiquer la priorité qu'il faut accorder au capital humain, santé et éducation. Mais le coronavirus de manière pratique en confinant 3 à 5 milliards d'individus, y compris les Etats-Unis et la Chine, les deux candidats au centre de l'économie monde, indique que pour la survie de l'espèce humaine, le groupe 1, est prioritaire.

Le Président Macron dit bien que ce serait une folie de laisser les autres s'occuper de l'alimentation, de la santé et de la sécurité de la France. Alors il faut relativiser la thèse du Président chinois Xi Jing Ping à l'effet de dire que l'Afrique est dans une phase préindustrielle d'accumulation du capital technique limité aux infrastructures.

Que ces orientations ainsi rappelées puissent servir les responsables de l'économie en cette période d'incertitude. En effet, le recentrage du groupe 3 vers le groupe 1 de la politique économique est devenu critique. Le coronavirus pousse à la transformation locale des ressources minérales basée sur le patriotisme économique. Déjà des Africains talentueux inventent des respirateurs, des gels hydro-alcooliques, des machines à laver pour soulager les femmes. Notre talent va donc bien au-delà du sport et de la musique.

Leçon 4

Des cinq types de capitaux, capital institutionnel, capital humain, capital naturel, capital technique, capital intellectuel, le

Covid-19 établit aussi une hiérarchie. Les règles sociales et les institutions mises en place pour les respecter constituent le capital décisif, le capital institutionnel. L'accent mis sur l'accumulation du capital technique consomme plus de capital naturel qu'il n'est nécessaire et accroît les inégalités dans une économie capitaliste. La pandémie illustre bien qu'il faut un solide capital institutionnel pour traiter du capital humain, de la santé en particulier.

Leçon 5

Le capitalisme planifié de la Chine est en compétition avec le capitalisme libéral de l'Occident qui a pris le dessus sur le capitalisme social démocrate encore présent en Europe du Nord. A l'évidence, la proposition de Fukuyama ; démocratie plus économie de marché donne le développement et la paix ne fonctionnent pas. Irak, Libye, Syrie, Somalie, Sud Soudan ne connaissent ni la paix, ni le développement. La tragédie des migrants montre qu'on ne peut pas avoir une mobilité du capital, des biens et services et des idées à l'échelle du monde sans la mobilité du travail. Le capitalisme mondialisé bute sur ce que Samir Amin appelle « la loi de la valeur ».

Leçon 6

Les inégalités de patrimoine et de revenus à l'intérieur des Etats provoquées par la mondialisation et les politiques économiques du consensus de Washington ont entraîné une inégalité des travailleurs, entre les nomades mondialisés et les sédentaires selon la formule de Pierre Noël Giraud. Les privilégiés du système, en général les nomades, sont au « télé travail » et les autres au travail sur le terrain ou au chômage. Curieusement, ce sont les nomades au départ qui ont fait voyager le virus vers les sédentaires.

Leçon 7

Face au choc simultané sur l'offre et la demande mondiale qui s'est répercuté sur

les secteurs pétrolier et financier, il est à craindre demain une destruction du capital technique pour laisser la place à la création selon le mécanisme décrit par Schumpeter rappelé par Dominique Strauss Kahn, à l'industrie du big data et la robotisation.

Leçon 8

Crise du savoir, le monde patauge devant le remède face à la maladie. Crise de l'avenir, il peine à mobiliser 30 milliards de dollars pour trouver un vaccin selon Jacques Attali. Crise du pouvoir, les Etats pris de panique, hésitent et tâtonnent tandis que les banques centrales font fonctionner la planche à billets pour plus de 10.000 milliards de dollars foulant au pied les règles sur le déficit budgétaire ou le ciblage de l'inflation sans empêcher ce qui se dessine, récession, hausse des prix et chômage.

Leçon 9

Demain, la nécessité de partager le savoir, l'avoir et le pouvoir adossée à des valeurs de courage patriotique, connaissance et respect de la loi, sens de la responsabilité, respect de la femme et sens de la grandeur, s'impose pour un monde qui donne plus de valeur aux relations humaines. C'est ce que j'ai appelé déjà le responsabilisme. Nous ferons face à l'effet Pangolin. L'Afrique plastique peut plier, elle ne rompt pas. Elle se doit d'engager courageusement dans la solidarité une révolution de type copernicenne.

Faisons confiance à nous-mêmes d'abord. Commençons par s'attaquer aux flux financiers illicites de 50 à 60 milliards de dollars qui quittent l'Afrique chaque année et mis en évidence par le groupe du Président Thabo Mbeki. Il suffit de 5% de la force de travail, acceptant l'esprit scientifique, la recherche de l'efficacité et le patriotisme économique pour transformer structurellement les économies africaines.

Par Mamadou Lamine Diallo
Député à l'Assemblée nationale du Sénégal

Caisse Nationale de Sécurité Sociale Direction Régionale Fès Saïss
 Avis d'Appel d'Offres Ouvert n° 04/2020
 Le Jeudi 10/09/2020 à 10heures 00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale, à la salle des réunions, sis au 1er étage à n° 13 rue Qatar VN Fès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 04/2020, Relatif à l'acquisition, du Mobilier et Matériel de Bureau par la Direction Régionale Fès Saïss en deux lots:
 Lot n° 1 : Mobilier de Bureau
 Lot n° 2 : Matériel de Bureau
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à Direction Régionale, Division Ressources sis au 1er étage à n° 13 rue Qatar VN Fès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Le dossier d'appel d'offres est mis gratuitement à la disposition des concurrents.
 Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
 Lot n° 1 : Mobilier de Bureau : (Cent Cinquante Mille Dirhams TTC) 150000.00 dhs TTC.
 Lot n° 2 : Matériel de Bureau : (Soixante Dix Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dirhams TTC) 79980.00 dhs TTC.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des documents des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés et commandes de la CNSS du 09 Novembre 2016.

Les concurrents peuvent :
 • soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 • soit déposer leurs dossiers, contre récépissé leurs plis dans le bureau de Direction Régionale, Division Ressources premier étage sis au 1er étage à n° 13 rue Qatar VN Fès.
 • Soit déposer leurs dossiers, sur le portail www.marchespublics.gov.ma
 • soit remettre leurs dossiers au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les Catalogues, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau d'ordre de la Direction Régionale, Division Ressources sis au 1er étage à n° 13 rue Qatar VN Fès au plus tard le Mercredi 09/09/2020 à 12 heures.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
 Pour chaque lot, le soumissionnaire doit présenter au moins deux (2) attestations de référence dont le montant de chacune dépasse 100000.00 dhs TTC.
N° 6330/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA

CONSEIL PROVINCIAL SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES, MARCHES ET MATÉRIELS BUREAU DES ACHAT ET MARCHES
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/BM/SAF/2020
 Le 07/09/2020, à 10h, Il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : AMENAGEMENT DES PISTES AU NIVEAU DES DOUARS JWABER ET ELMERS A LA COMMUNE DE MASSA. PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics du Conseil provincial de Chtouka Ait Baha, ou téléchargé à partir du site : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10 000,00 dhs).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de neuf cent soixante et onze mille quatre cent dirhams TTC (971 400.00Dhs TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt du dossier des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent:
 • Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics du conseil provincial de Chtouka Ait Baha.
 • Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET JURIDIQUES SERVICE DU BUDGET, COMPTABILITÉ ET DES MARCHES AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 02/2020
 Le 10 septembre 2020 à 11 heures du matin, Il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'El kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivant:
 - AOO N° 02/2020 : relatif à la GESTION ET EXPLOITATION DE LA DECHARGE PUBLIQUE A LA VILLE D'EL KELAA DES SRAGHNA
 Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
 - Pour AOO N° 02/2020 une caution provisoire de la somme de 20.000,00 DH (Vingt mille dh).
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :
 - Pour AOO N° 02/2020 à la somme de : 1.199.520,00 DH (Un million cent quatre vingt dix neuf mille cinq cent vingt Dhs, 00cts).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit soumissionner par voie électronique au PMP
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.
N° 6332/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET JURIDIQUES SERVICE DU BUDGET, COMPTABILITÉ ET DES MARCHES
AVIS DE CORRECTION
 Le président de la commune d'El kelaa des sraghna porte à la connaissance du public que la date de la visite des lieux concernant l'AOO N° 02/2020 relatif à la GESTION ET EXPLOITATION DE LA DECHARGE PUBLIQUE A LA VILLE D'EL KELAA DES SRAGHNA est fixée à 03/09/2020 à partir de 10h30.
N° 6333/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE DE TINGHIR CERCLE D'ALNIF CAIDAT D'ALNIF COMMUNE TERRITORIALE D'ALNIF N° 378.../CA/2020
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N° 07 /CA/2020
 Le 10 septembre 2020 à 10 heures, il sera procédé en séance publique dans salle de réunion de la commune territoriale d'Alnif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix 07/CA/2020 relatif aux Travaux de la mise à niveau des quartiers sous équipés du centre de la commune d'Alnif.
 ✓ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 100 000,00 Dhs (cent mille dirhams)
 ✓ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (5.989.708.20 dh) cinq million neuf cent quatre vingt neuf mille sept cent huit dirhams ,20 centimes.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au prés du bureau de service des marches de la commune d'Alnif, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postal aux concurrents qui le demandent en application de l'article 27;29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés pour le compte de l'Etat et des établissements publics ainsi que certaines règles relatives à leurs gestion et leur contrôle.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marches de la commune.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
 - Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrête du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 de règlement de consultation.
 Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises

B : Travaux Routiers et Voirie Urbaine.	SECTEUR	Qualification	classification
	2	2-2	3

N° 6334/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 إقليم تارودانت
 دائرة ليزيم
 قيدة لوت عبدالله
 جماعة توظفرت
 مكتب الموارد البشرية

اعلان عن اجراء امتحان الكفاءة برسم سنة 2020
 لفائدة بعض هيئات موظفي جماعة توظفرت

بناء على قراري رئيس جماعة توظفرت عدد : 10 و 11 بتاريخ 10 غشت 2020 القاضي بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لولوج درجة: مساعد اداري الدرجة الثانية ومساعد تقني الدرجة الثانية الملم 7 ابتداء من الساعة العاشرة صباحا لفائدة موظفي الجماعة المنتدبين الى ميزانيتها والمعمستوفين الشروط التنظيمي.

ويحدد عدد المناصب المتباري في شاتها في عدد الموظفين المستوفين الشروط التنظيمية كما هو مبين في الجدول اسفله :

الاطار الاصلي	اطار الترقية	شروط اجتياز الامتحان	عدد المناصب المتباري بشأنها	تاريخ اجراء الامتحان	آخر اجل لوضع طلبات الترشيح
مساعد اداري الدرجة الثانية	6 سنوات من الخدمة الفظية في الاطار الاصلي الى غاية 2020/07/01	منصب واحد(01)	23 شتنبر 2020 على الساعة العاشرة صباحا	14 شتنبر 2020	
مساعد تقني الدرجة الثانية	6 سنوات من الخدمة الفظية في الاطار الاصلي الى غاية 2020/07/01	منصب واحد(01)	23 شتنبر 2020 على الساعة العاشرة صباحا	14 شتنبر 2020	

وعلى الراغبين في المشاركة في هذه الامتحانات ان يتقنوا شخصيا بطلبات ترشحهم لدى مكتب الموارد البشرية كما هو مبين اعلاه

N° 6335/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TARODANT
CAIDAT ASSAKI
COMMUNE TIZGZAOUINE

**Avis d'Examen d'aptitude professionnelle
Au profit les fonctionnaire de la CT TIZGZAOUINE**

➤ Vu la décision N°59/2020 de Mr Le Président de La Commune de TIZGZAOUINE pour l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade d'Adjoint Administratif 2^{ème} Grade Echelle 07

➤ Vu la décision N°60/2020 de Mr Le Président de La Commune de TIZGZAOUINE pour l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade d'Adjoint Technique 2^{ème} Grade Echelle 07

Annonce que la commune de TIZGZAOUINE organisera le : **13/09/2020** à 9 heures les examens d'aptitude professionnelle pour accès au :

✓ grade d'Adjoint Administratif 2^{ème} Grade Echelle 07 au profit des Fonctionnaires de ce grade d'Adjoint Administratif 3^{ème} Grade Echelle 06

✓ grade d'Adjoint Technique 2^{ème} Grade Echelle 07 au profit des Fonctionnaires de ce grade d'Adjoint Technique 3^{ème} Grade Echelle 06

ritribués sur le budget de la dite commune et ayant 6 ans d'ancienneté dans leurs grade Les postes objets du dit concours seront fixés à un (01).

▪ Date et lieu du concours: **13/09/2020 à 09h00** au siège de la commune TIZGZAOUINE.

▪ Dernier délai de dépôt des candidatures: **08 /09 2020**.

Les demandes doivent être déposées au bureau du service personnel de ladite Commune.

N° 6336/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA

D.G.S

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/2020/BP**

Le 08/09/2020 à 10h00, il sera procédé, dans la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : **Aménagement des locaux pour grilleurs de poissons et les places y attenent (Place My Hassan et Parking). Lot n°1 : Travaux de revêtement du sol, réseau d'arrosage et espaces verts de la place Moulay Hassan ville d'Essaouira.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale des services au Conseil Provincial d'Essaouira. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cent quarante mille (140.000,00 DH) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **Quinze million neuf cent huit mille cinq cent soixante Dirhams et quarante Centimes (15 908 660,40 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Générale des services au Conseil Provincial d'Essaouira.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction précitée.
- Soit envoyer par voie électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Un dossier technique comprenant :

* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
O	O1	1
C	C3	4

* Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation

N° 6337/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA

D.G.S

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/2020/BP**

Le 08/09/2020 à 11h00, il sera procédé, dans la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : **MISE A NIVEAU DE LA SALLE COUVERTE SISE A LA PLACE MY HASSAN ET SA TRANSFORMATION EN ESPACE MULTI FONCTIONNEL (1^{ère} tranche : Gros œuvres).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale des services au Conseil Provincial d'Essaouira. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cent mille Dirhams (100.000,00 DH).**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **Cinq million neuf cent trente quatre mille trois cent soixante treize Dirhams et vingt Centimes (5 934 373,20 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Générale des services au Conseil Provincial d'Essaouira.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction précitée.
- Soit envoyer par voie électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Un dossier technique comprenant :

* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A5	4
L	L2	3

* Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation

N° 6338/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 04/2020/BP**

Le 09/09/2020 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunion du Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DE L'ELEVE "DAR TALIB" COMMUNE AKERMOUD PROVINCE D'ESSAOUIRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **40.000,00 DH** (Quarante mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **2 666 088,00 DH** (Deux million six cent soixante six mille quatre vingt huit Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
- * Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- * Soit les envoyer par voie électronique.
- * Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Un dossier technique comprenant :
- * Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
O	O1	2

* Pour les entreprises non installées au Maroc

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation

N° 6339/PA

CONSTITUTION
 1/- Aux termes d'un acte SSP du 21/07/2020 a Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique:
 Dénomination : NBL ELECTRO » SARLAU.
 Objet : NEGOCIANT MARCHAND OU INTERMEDIARE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION
 Siège Social : Casablanca, 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APPT 3
 Capital Social : 10 000.00 DHS (DIX Mille dirhams).
 Apport :
 L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :
 MME : LEILA BENK H A D D A 10.000.00 DHS
 Durée : 99 ans.
 Gérance : MME : LEILA BENKHADDA désignée comme gérante pour une durée illimitée.
 II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 469101

N° 6350/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE LA REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16/2020 /DPA/4/FIDA (SEANCE PUBLIQUE)
 Le Jeudi 10 Septembre Deux Mille Vingt (10 / 09 /2020) à 10 heures, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix ayant pour Objet : LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES DES PERIMETRES DE PETITE ET MOYENNE HYDRAULIQUE PREVUS DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPEMENT RURAL DES MONTAGNES DE L'ATLAS (PDRMA) DE BENI MELLAL PERIMETRES : TASSENTE, BOUMIA ET CHRAKTE A LA COMMUNE TERRITORIALE DE BOUTFERDA, PROVINCE DE BENI MELLAL.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré Du service support de la D.P.A. Rue de Safi Quartier Administratif Beni-Mellal, il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : <http://WWW.marchéspublics.gov.ma>;
 □ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente Deux mille dirhams (32 000,00Dhs).
 □ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million Six Cent Trente Neuf mille Huit Cent Quarante Huit dirhams (1 639 848,00 Dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349

du 08 Joumada I 1434 (du 20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent:
 • Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la DPA de Beni Mellal
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 • Soit les remettre séance tenante au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.
 • Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et finances n°20-14 du 8 Kaâda 1435(4 septembre 2014).
 Il est prévu une visite des lieux le : 27 / 08 /2020 à 9 heures à partir du siège de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
 Les concurrents installés au Maroc doivent fournir en dossier technique une copie certifiée conforme à l'original d'attestation de qualification et classification: Branche 4, Qualification4.1, Classe 4
 Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
N° 6351/PA
 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE LA REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/2020 /DPA/4/FIDA (SEANCE PUBLIQUE)
 Le Vendredi 11 Septembre Deux Mille Vingt (11 / 09 /2020) à 10 heures, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix ayant pour Objet : LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES DES PERIMETRES DE PETITE ET MOYENNE HYDRAULIQUE PREVUS DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPEMENT RURAL DES MONTAGNES DE L'ATLAS (PDRMA) DE BENI MELLAL.
 PERIMETRES : AGHBALOU N'AIT ICHOU, TAGHZOUTE ET TAFRAOUTE A LA COMMUNE TERRITORIALE DE BOUTFERDA, PROVINCE DE BENI MELLAL.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré Du service support de la D.P.A. Rue de Safi Quartier Administratif Beni-Mellal, il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : <http://WWW.marchéspublics.gov.ma>;
 □ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Huit mille dirhams (28

000,00Dhs).
 □ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million Quatre Cent Trente et Un mille Quatre Cent Trente Deux dirhams (1 431 432,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (du 20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la DPA de Beni Mellal
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 • Soit les remettre séance tenante au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.
 • Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et finances n°20-14 du 8 Kaâda 1435(4 septembre 2014).
 Il est prévu une visite des lieux le : 27 / 08 /2020 à 9 heures à partir du siège de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
 Les concurrents installés au Maroc doivent fournir en dossier technique une copie certifiée conforme à l'original d'attestation de qualification et classification: Branche 4, Qualification4.1, Classe 4
 Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
N° 6352/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHICHAOUA
 CERCLE DE MEJJAT CAIDAT MZOUA – ZAOUIA-NAHLIA COMMUNE ZAOUIA-NAHLIA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2020
 Le 09/09/2020 à 11heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Zaouia-Nahlia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : EXTENSION DE RESEAU BT POUR LA DESERTE DES FOYERS AU DOUAR IDAZEN LMAKINA
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de la Commune Zaouia-Nahlia. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 75 000,00 dhs (soixante quinze mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.399.617,68 dhs (Deux millions trois cent quatre vingt dix neuf mille

six cent dix sept dirhams et soixante huit centimes) (Dont 565.808,28 dhs cinq cent soixante cinq mille huit cent huit dirhams et vingt huit centimes représentant frais prestation O.N.E.E (Branche: Electricité)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.
 - soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relative à la dématérialisation de la procédure des marchés publics.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 REMARQUE :
 - Une copie certifiée conforme à l'originale de qualification et de classification des entreprises de bâtiments et travaux publics sera demandée, le secteur de l'activité concernée la classe minimale et la qualification exigés sont :
 - Secteur : J
 - Classe : 3
N° 6353/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
 SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 03/2020/BG
 Le Lundi 07 Septembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammédia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Travaux d'aménagement des postes de commandement : Pachalik, 3ème et 4ème annexes administratives à Beni Yakhlef ; Pchalik, 1 ère, 2 ème et 3 ème annexes administratives à Challalate. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammédia, BD Yacoub El Mansour Mohammédia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12.000,00 Dhs (Douze mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent cinquante deux cent quatre vingt huit dhs TTC (705.288.00 dhs)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammédia, BD Yacoub El Mansour Mohammédia.
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la

séance et avant l'ouverture des plis.
 - Le dépôt des plis et des offres peuvent être effectués par voie électronique.
 Les prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la Préfecture de Mohammédia avant le Lundi 07 Septembre 2020 à 12 H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.
N° 6355/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
 SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°05/2020/BG
 Le Vendredi 11 Septembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammédia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Acquisition de matériel de bureau au profit des postes de commandement relevant de la Préfecture de Mohammédia (Lot unique)
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammédia, BD Yacoub El Mansour Mohammédia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent cinquante cinq mille cinq cent soixante dhs TTC (355.560.00 dhs)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammédia, BD Yacoub El Mansour Mohammédia.
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Le dépôt des plis et des offres peuvent être effectués par voie électronique.
 Les prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la Préfecture de Mohammédia avant le Jeudi 10 Septembre 2020 à 12 H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.
N° 6356/PA

séance et avant l'ouverture des plis.
 - Le dépôt des plis et des offres peuvent être effectués par voie électronique.
 Les prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la Préfecture de Mohammédia avant le Lundi 07 Septembre 2020 à 12 H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.
N° 6355/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
 SECRETARIAT GENERAL D.B.M./SM
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N°05/2020/BG
 Le Vendredi 11 Septembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammédia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Acquisition de matériel de bureau au profit des postes de commandement relevant de la Préfecture de Mohammédia (Lot unique)
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammédia, BD Yacoub El Mansour Mohammédia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent cinquante cinq mille cinq cent soixante dhs TTC (355.560.00 dhs)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammédia, BD Yacoub El Mansour Mohammédia.
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Le dépôt des plis et des offres peuvent être effectués par voie électronique.
 Les prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la Préfecture de Mohammédia avant le Jeudi 10 Septembre 2020 à 12 H.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.
N° 6356/PA

B&b business center
MAIN PUB
"S.A.R.LAU"
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 24/07/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : MAIN PUB "S.A.R.L AU"
OBJET : publicité industrielle.
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.
CAPITAL SOCIAL : 50.000,00 DHS, divisé en 500 parts de 100 DHS chacune:
- Mr AYOUB BEN TABET ... 500,00 Parts
Soit un total de 500,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr AYOUB BEN TABET ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 06/08/2020 R.C N° : 468309.
Pour extrait et mention N° 6343/PA

B&b business center
PTOLEMEE
CONSULTING
"S.A.R.LAU"
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 27/07/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : PTOLEEMEE CONSULTING "S.A.R.L AU"
OBJET : conseil en gestion.
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune:
- Mr ANASS BENADDI 1000,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr ANASS BENADDI ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 10/08/2020 R.C N° : 468667.
Pour extrait et mention N° 6344/PA

Constitution
LOUKOUS FISH SARL
Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : Société LOUKOUS FISH S.A.R.L
Objet :
1-MAREYAGE;
2-TRANSPORT MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI;
3-IMPORT ET EXPORT;
Durée : 99 ans
Siège social : N°18 RUE 46 QU SALAM SAFI.
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1 000 parts de 100dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribués par :
Mr. KHADDI YASSINE : 500 Parts
Mr. OURIANE MUSTAPHA : 500 Parts
Soit un total de 1000 Parts
Gérance: la société est nommée en qualité de cogérant, Mr. KHADDI YASSINE et Mr. OURIANE MUSTAPHA.
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Le N° du registre du commerce : 10599 du 04 Août 2020 N° 6345/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
04/2020/FDR

Le 14 Septembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux de construction d'une école communautaire au centre El Borj (1^{ère} tranche) - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans est fixé à **Cinquante dirhams (50,00 dhs)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cinquante cinq mille Dirhams (55.000,00 dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Trois million six cent soixante mille neuf cent quatre vingt dix dirhams TTC (3.660.990,00 DHS TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

- Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
A (Construction)	4	A1 : Travaux de fouilles à l'air libre et A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

N° 6340/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUZZANE
CERCLE D'OUZZANE
CAIDAT DE BNI QOLLA
COMMUNE DE BNI QOLLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 03/2020
* SEANCE PUBLIQUE *

Le : 10/09/2020 à 11H, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune BniQollaa l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif a :
Alimentation en eau potable par borne fontaine des douars : Mnasra ,Lgrinate , Ouezgana , Fej El Kalaa et sidi Boudouma à la Commune de BniQolla province OuezzaneLe dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la commune BniQolla, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Quinze mille Dhs dirhams (15000,00 DH)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Sept Cent Quatre Vingt Trois Mille Sept Cent Quatre Vingt Un Dhs 20 Cts(783781.20 Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune BniQolla.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service technique de la Commune BniQolla.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

* Pour les entreprises installées au Maroc :

- Copie du certificat conforme à l'original du certificat de qualification et classification suivant (Nouveau système de qualification)

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
C	C1	5

* Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6342/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

المملكة المغربية
الجمهورية العربية المغربية
Ministère Marocain pour les Développement Humain

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
15/2020/INDH

Le 10 Septembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux d'alimentation en eau potable du douar Aït Maamar relevant de la commune Had Boubhousen, douar Amahrouk relevant de la commune Sidi Lamine et du douar Aït Alla Lhouadine relevant de la commune Moha Ou Hammou Zayani - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cinquante neuf mille dirhams (59.000,00 dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Deux million neuf cent quatre vingt onze mille cinq cent quatre vingt deux dirhams TTC (2.991.582,00 DHS TTC)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
C (Assainissement, conduites, canaux)	4	C1 : Réseaux de conduites sous pression de petit diamètre inférieur ou égal à 400 mm et ouvrages annexes et C3 : Travaux courants de réseaux d'assainissement et ouvrages annexes

N° 6341/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'Équipement
du Transport et de la
Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de
Casablanca
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 3/2020

Le 23/09/2020 à 10 Heures,
il sera procédé dans les bu-
reaux de Monsieur le Direc-
teur Provincial de
l'Équipement, du Transport
, de la Logistique de Casa-
blanca sis à Bd Anoual Derb-
Ghalef Casablanca 20102 BP
1774 à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
pour :
Réalisation des études topo-
graphique pour la rectifica-
tion de la Délimitation du
Domaine Public Maritime dans
le site compris entre la
Mosquée Hassan 2 et la
frontière de la province de
Mohammedia
Région De Casablanca Set-
tat

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au secréta-
riat de la Direction Provin-
ciale de l'Équipement, du
transport, de la Logistique
de Casablanca, il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics (www.mar-
chespublics.gov.ma).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Mille Dirhams (1000 DHS).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Cinquante
quatre mille Dirhams toutes
taxes comprises
(54.000,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentatio-
nainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secréta-
riat de Monsieur le
Directeur Provincial de
l'Équipement, du Transport
, de la Logistique de Casa-
blanca au Bd Anoual Derb-
Ghalef Casablanca 20102
BP 1774

- Soit les envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
bureau précité;
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'Appel d'Offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Il est porté à la connais-
sance des concurrents qu'en
vertu de l'arrêté du Minis-
tère de l'économie et des Fi-
nances n° 20-14 relatif à la
dématisation des procé-
dures de passation des
marchés publics, il est
prévu la possibilité de la ré-
ception électronique des of-
fres.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 7 du Règlement
de Consultation.
N° 6346/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'Équipement
du Transport et de la
Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de
Casablanca
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 7/2020

Le 24/09/2020 à 10 Heures,
il sera procédé dans les bu-

reaux de Monsieur le Direc-
teur Provincial de l'Équipe-
ment, du Transport , de la
Logistique de Casablanca
sis à Bd Anoual DerbGhal-
lef Casablanca 20102 BP
1774 à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres sur
offres de prix pour :

REALISATION DES PRES-
TATIONS TOPOGRA-
PHIQUES POUR
L'IMMATRICULATION
DES PARCELLES RELE-
VANT DU DOMAINE PU-
BLIC ROUTIER DE LA
PREFECTURE DE CASA-
BLANCA

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au secréta-
riat de la Direction Provin-
ciale de l'Équipement, du
transport, de la Logistique
de Casablanca, il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics (www.mar-
chespublics.gov.ma).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 12000 Dirhams (Douze
mille DHS).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Un million
deux cent mille Dirhams
toutes taxes comprises
(1.200.000,00 DHS TTC)
Le contenu, la présentatio-
nainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secréta-
riat de Monsieur le
Directeur Provincial de
l'Équipement, du Transport
, de la Logistique de Casa-
blanca au Bd Anoual Derb-
Ghalef Casablanca 20102
BP 1774

- Soit les envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
bureau précité;
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'Appel d'Offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Il est porté à la connais-
sance des concurrents qu'en
vertu de l'arrêté du Minis-
tère de l'économie et des Fi-
nances n° 20-14 relatif à la
dématisation des procé-
dures de passation des
marchés publics, il est
prévu la possibilité de la ré-
ception électronique des of-
fres.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du Règlement
de Consultation.
N° 6347/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'Équipement
du Transport et de la
Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de
Casablanca
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°10/2020

Le 17/09/2020 à 10 Heures,
il sera procédé dans les bu-
reaux de Monsieur le Direc-
teur Provincial de
l'Équipement, du Transport
et de la Logistique de Casa-
blanca sis à Bd Anoual
DerbGhalef Casablanca
20102 BP 1774 à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
pour :
Plan de campagne 2020
:fourniture de gravillons

nécessaires pour l'entretien
du réseau routier de la Di-
rection Provinciale de
l'Équipement du transport
et de la logistique de Casa-
blanca

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au secréta-
riat de la Direction Provin-
ciale de l'Équipement, du
transport et de la Logistique
de Casablanca, il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics (www.mar-
chespublics.gov.ma).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Mille cinq cent Di-
rhams(1500 DHS).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :Quatre vingt
deux mille quatre cent Di-
rhams toutes taxes com-
prises (92 400.00 DHS TTC)
Le contenu, la présentatio-
nainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secréta-
riat de Monsieur le
Directeur Provincial de
l'Équipement, du Transport

et de la Logistique de Casa-
blanca au Bd Anoual Derb-
Ghalef Casablanca 20102
BP 1774

- Soit les envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
bureau précité;
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'Appel d'Offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Il est porté à la connais-
sance des concurrents qu'en
vertu de l'arrêté du Minis-
tère de l'économie et des Fi-
nances n° 20-14 relatif à la
dématisation des procé-
dures de passation des
marchés publics, il est
prévu la possibilité de la ré-
ception électronique des of-
fres.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du Règlement
de Consultation.
N° 6348/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'Équipement
du Transport et de la
Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de
Casablanca
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°11/2020

Le 17/09/2020 à 11Heures,
il sera procédé dans les bu-

reaux de Monsieur le Direc-
teur Provincial de l'Équipe-
ment, du Transport et de la
Logistique de Casablanca
sis à Bd Anoual DerbGhal-
lef Casablanca 20102 BP
1774 à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres sur
offres de prix pour :

Plan de campagne 2020
:fourniture d'émulsion de
bitumes nécessaires pour
l'entretien du réseau routier
de la Direction Provinciale
de l'Équipement du trans-
port et de la logistique de
Casablanca

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au secréta-
riat de la Direction Provin-
ciale de l'Équipement, du
transport et de la Logistique
de Casablanca, il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics (www.mar-
chespublics.gov.ma).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Cinq mille Dirhams(5000
DHS).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :Quatre cent
soixante deux mille Di-
rhams toutes taxes com-
prises (462 000.00 DHS
TTC)

Le contenu, la présentatio-
nainsi que le dépôt des des-

siers des concurrents doit-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secréta-
riat de Monsieur le
Directeur Provincial de
l'Équipement, du Transport
et de la Logistique de Casa-
blanca au Bd Anoual Derb-
Ghalef Casablanca 20102
BP 1774

- Soit les envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
bureau précité;
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'Appel d'Offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Il est porté à la connais-
sance des concurrents qu'en
vertu de l'arrêté du Minis-
tère de l'économie et des Fi-
nances n° 20-14 relatif à la
dématisation des procé-
dures de passation des
marchés publics, il est
prévu la possibilité de la ré-
ception électronique des of-
fres.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du Règlement
de Consultation.
N° 6349/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
16/DRP/JANP/2020**

SEANCE PUBLIQUE

Le 15/09/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar
au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

LA MISE A NIVEAU DU SYSTÈME DE BALISAGE AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-
bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du
règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur
contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **17 000,00 DIX SEPT MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **1 356 000,00 TTC**
MILLE TROIS CENT CINQUANTE SIX MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des ports d'El Jadida-Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf
Lasfar - EL Jadida.
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de
Jorf Lasfar, BP3182 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA

- *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014;

- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **02/09/2020 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10, 11, 12 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

LE DOSSIER TECHNIQUE EXIGE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 10-B DU REGLEMENT DE CONSULTATION :

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la
logistique:

SECTEUR: E QUALIFICATION: E15 CLASSE: 5

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km
22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 – 06 20 69 51 82 – 06 20 69 53 11 – Fax : 05 23 34 54 31 .

N° 6358/PA

« NIVAL SARL »
Au CAPITAL DE
100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL :
GROUPE
ATTAKKADDOUM GH2,
17-2 EME ETAGE SIDI
BERNOUSSI-
CASABLANCA
R.C. CASABLANCA
N° 387653
* CESSION DE
PARTS SOCIALES
* ET MODIFICATIONS
STATUTAIRES

I/ Par acte S.S.P en date à Casablanca du 07 AOUT 2020, Madame FATIMA RAHHAL, Mme. AICHA OUMOUSSA et Mr. ERRIAH EL IDRISSE MOHAMED ont cédé successivement 340 , 330 et 330 de ses parts sociales (soit 1000 parts) de 100 dirhams chacune lui appartenant dans la société : « NIVAL » au profit de Monsieur AZHAR AHMED.

II/ Monsieur AZHAR AHMED devenant associé de la société « NIVAL » a décidé :
- D'accepter le retrait définitif de Madame FATIMA RAHHAL, Mme. AICHA OUMOUSSA et Mr. ERRIAH EL IDRISSE MOHAMED de ladite société.
- De rattifier la cession de parts consentie par Monsieur AZHAR AHMED à son profit.
- De modifier en conséquence des présentes les articles 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et au capital social.

- D'accepter la démission de Madame FATIMA RAHHAL de ses fonctions de Gérant et de lui donner quitus entier et définitif de ses fonctions depuis la création de la société à ce jour.
- De confirmer que la société est désormais administrée par Monsieur AZHAR AHMED, pour une durée illimitée ayant les pouvoirs les plus étendus.
- De refondre les statuts et d'adopter à compter de ce jour la forme d'une société à responsabilité limitée d'associé unique et d'approuver les nouveaux statuts et ce du fait que le capital social soit détenu par un seul associé.

III/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 13/08/2020 sous Le N° 743017.
N° 6361/PA

VAPRO ACHQAR SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé à Casablanca en date du 09/03/2020, il a été constitué une SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITE :
DENOMINATION : « VAPRO ACHQAR » S.A.R.L.A.U
OBJET : Lavage et nettoyage des véhicules
SIEGE SOCIAL : « 7, Résidence Rami Rue Sebta, Bureau 8 - 20100-CASABLANCA- »
DUREE : QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années, à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
CAPITAL SOCIAL : CENT

MILLE (100.000,00 DHS) divisé en Mille (1.000) parts de CENT (100,00) DIRHAMS, toutes libérées lors de la souscription à savoir : Youssef El Achqar : 1000 Parts
GERANCE : Youssef El Achqar est nommé gérant unique pour une durée illimitée.
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et se termine le 31 décembre.
BENEFICE : Le solde après les prélèvements légaux et statutaires est réparti entre les associés proportionnellement au nombre de parts détenu par chacun.
Le dépôt légal est effectué au Centre régional d'investissement de Casablanca.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 6362/PA

ELECTRI-FAL SARL AU
Aux termes d'un acte sous seing privé à Casablanca en date du 09/03/2020, il a été constitué une SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITE :
DENOMINATION : « ELECTRI-FAL » S.A.R.L.A.U
OBJET : Négociant
SIEGE SOCIAL : « 7, Résidence Rami Rue Sebta, Bureau 8 - 20100-CASABLANCA- »
DUREE : QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années, à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
CAPITAL SOCIAL : CENT MILLE (100.000,00 DHS) divisé en Mille (1.000) parts de CENT (100,00) DIRHAMS, toutes libérées lors de la souscription à savoir : LAOUAN ASMAA : 500 Parts
FOUAD AARFA : 500 Parts
GERANCE : LAOUAN ASMAA est nommé gérant unique pour une durée illimitée.
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et se termine le 31 décembre.
BENEFICE : Le solde après les prélèvements légaux et statutaires est réparti entre les associés proportionnellement au nombre de parts détenu par chacun.
Le dépôt légal est effectué au Centre régional d'investissement de Casablanca.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 6363/PA

« SOCIETE AHMED DE REPARATION DES VEHICULES » SARL AU
« S.A.R.V »
CONSTITUTION
I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 29/06/2020 à OUEZZANE, il a été établi les statuts de la société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : TRAVAUX MECANIQUE - MD DES PIECES DE VEHICULES
Dénomination : SOCIETE AHMED DE REPARATION DES VEHICULES par abréviation « S.A.R.V » SARL AU
Siège : Centre Ain Dorrij Commune Lemjaara Ouezzane
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00

N° 6363/PA

DHS chacune répartie comme suite :
-Mr. SHIMI AHMED apporte la somme de (100.000,00 Dhs) Cent Mille Dirhams.
Gérance : Mr. SHIMI AHMED, gérant unique et ce pour une durée illimitée.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe au tribunal d'OUEZZANE Le 12/08/2020 sous le numéro 2795, RC N° 1595.
Pour extrait et mention gérance
N° 6364/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE D'essaouira
SG/DUE/SE
Arrêté Gubernatorial n°168 en date du 11août 2020 ordonnant l'ouverture d'une enquête publique relative au projet « Carrière d'extraction et de concassage desalluvions sur l'Oued Tensift » pour la société CONSMETA CORPORATION sarl
Vu le dahir N°1-03-06 du Rabbi I 1424 (12 Mai 2013) portant promulgation de la loi 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement, Le Gouverneur de la Province d'Essaouira, décide d'ouvrir une enquête publique de 20 jours, qui débutera 15 jours après la publication de cet arrêté concernant ledit projet.
Le site prévu pour la réalisation de ce projet est situé sur Oued Tensift sur le territoire des communes Laâmamra province de Safi et Sidi Laâroussi et Sidi Mhammed Ou Marzouk province d'Essaouira sur une superficie de 59 ha 52 a 00 ca, la zone de traitement sur 9ha, située au Douar Laâbabsa, commune Laâmamra province de Safi .
N° 6365/PA

SDMI CAR
SOCIETE A
RESPONSABILITE
LIMITEE
Société au Capital de
100.000,00 dhs
SIEGE SOCIAL: AVENUE
DRISS HARTI
RESIDENCE WASSIME
2EME ETAGE APPT N° 6
CASABLANCA
RC : 333435
1) Au terme du PV de l'AGE du 03/08/2020, il a été décidé ce qui suit :
- L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve l'acte de cession de 125 parts sociales par Mme KHADDOUJ ARRFA à Mme MOUNA GOUMA et l'acte de cession de 178 parts sociales par Mr. SALAH BEGGUAR à Mme MOUNA GOUMA et l'acte de cession de 89 Parts sociales par Mlle DOUHA BEGGUAR à Mme MOUNA GOUMA.
-La mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de COMMERCE DE CASABLANCA le 12/08/2020 Sous le N°17116
N° 6366/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القليم فجيح
جماعة تالسينات

اعلان

يعن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تالسينات ان الجماعة ستعظم يوم 23 شتنبر 2020 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية لولوج الدرجات التالية :
✓ مساعد اداري من الدرجة الثانية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين التابعين للجماعة والمرتبين في درجة مساعد اداري من الدرجة الثالثة السلم 6 والمتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 2020/12/31.
✓ مساعد تقني من الدرجة الثانية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين التابعين للجماعة والمرتبين في درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة السلم 6 والمتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 2020/12/31.
عدد المناصب الممتحن بشأنها محدد في منصب واحد (1) لكل درجة.
تودع طلبات الترشيح لاجتياز الامتحانات المذكور اعلاه بمصلحة الموارد البشرية بالجماعة قبل يوم 11 شتنبر 2020 على الساعة الرابعة بعد الزوال .
تشتمل الامتحانات على اختبارين كتابيين واختبار شفوي تحدد مددها و معاملتها كما يلي:

المعامل	المدة	الاختبار
2	3 ساعات بالنسبة لمساعد اداري 2 ساعات بالنسبة لمساعد تقني	اختبار كتابي عام: يتعلق بالقطاع المعني.
3	3 ساعات	اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتمين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية.
3	بين 15 و 30 دقيقة	اختبار شفوي: مناقشة تنتصب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء، وعلى مهام و تخصص المترشح و اختبار قدرته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

ملحوظة: لا يجتاز الاختبار الشفوي الا المرشحين الحاصلين على معدل في الاختبارات الكتابية يساوي او يفوق 20/10 دون الحصول على نقطة اقصائية.
N° 6359/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القليم فجيح
جماعة تالسينات

اعلان

يعن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تالسينات ان الجماعة ستعظم يوم 23 شتنبر 2020 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية لولوج الدرجات التالية :
✓ مساعد اداري من الدرجة الثانية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين التابعين للجماعة والمرتبين في درجة مساعد اداري من الدرجة الثالثة السلم 6 والمتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 2020/12/31.
✓ مساعد تقني من الدرجة الثانية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين التابعين للجماعة والمرتبين في درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة السلم 6 والمتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 2020/12/31.
عدد المناصب الممتحن بشأنها محدد في منصب واحد (1) لكل درجة.
تودع طلبات الترشيح لاجتياز الامتحانات المذكور اعلاه بمصلحة الموارد البشرية بالجماعة قبل يوم 11 شتنبر 2020 على الساعة الرابعة بعد الزوال .
تشتمل الامتحانات على اختبارين كتابيين واختبار شفوي تحدد مددها و معاملتها كما يلي:

المعامل	المدة	الاختبار
2	3 ساعات بالنسبة لمساعد اداري 2 ساعات بالنسبة لمساعد تقني	اختبار كتابي عام: يتعلق بالقطاع المعني.
3	3 ساعات	اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتمين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية.
3	بين 15 و 30 دقيقة	اختبار شفوي: مناقشة تنتصب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء، وعلى مهام و تخصص المترشح و اختبار قدرته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

ملحوظة: لا يجتاز الاختبار الشفوي الا المرشحين الحاصلين على معدل في الاختبارات الكتابية يساوي او يفوق 20/10 دون الحصول على نقطة اقصائية.
N° 6359/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القليم فجيح
جماعة تالسينات

اعلان

يعن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تالسينات ان الجماعة ستعظم يوم 23 شتنبر 2020 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية لولوج الدرجات التالية :
✓ مساعد اداري من الدرجة الثانية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين التابعين للجماعة والمرتبين في درجة مساعد اداري من الدرجة الثالثة السلم 6 والمتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 2020/12/31.
✓ مساعد تقني من الدرجة الثانية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين التابعين للجماعة والمرتبين في درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة السلم 6 والمتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 2020/12/31.
عدد المناصب الممتحن بشأنها محدد في منصب واحد (1) لكل درجة.
تودع طلبات الترشيح لاجتياز الامتحانات المذكور اعلاه بمصلحة الموارد البشرية بالجماعة قبل يوم 11 شتنبر 2020 على الساعة الرابعة بعد الزوال .
تشتمل الامتحانات على اختبارين كتابيين واختبار شفوي تحدد مددها و معاملتها كما يلي:

المعامل	المدة	الاختبار
2	3 ساعات بالنسبة لمساعد اداري 2 ساعات بالنسبة لمساعد تقني	اختبار كتابي عام: يتعلق بالقطاع المعني.
3	3 ساعات	اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتمين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية.
3	بين 15 و 30 دقيقة	اختبار شفوي: مناقشة تنتصب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء، وعلى مهام و تخصص المترشح و اختبار قدرته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

ملحوظة: لا يجتاز الاختبار الشفوي الا المرشحين الحاصلين على معدل في الاختبارات الكتابية يساوي او يفوق 20/10 دون الحصول على نقطة اقصائية.
N° 6359/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القليم فجيح
جماعة تالسينات

اعلان

يعن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تالسينات ان الجماعة ستعظم يوم 23 شتنبر 2020 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية لولوج الدرجات التالية :
✓ مساعد اداري من الدرجة الثانية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين التابعين للجماعة والمرتبين في درجة مساعد اداري من الدرجة الثالثة السلم 6 والمتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 2020/12/31.
✓ مساعد تقني من الدرجة الثانية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين التابعين للجماعة والمرتبين في درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة السلم 6 والمتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 2020/12/31.
عدد المناصب الممتحن بشأنها محدد في منصب واحد (1) لكل درجة.
تودع طلبات الترشيح لاجتياز الامتحانات المذكور اعلاه بمصلحة الموارد البشرية بالجماعة قبل يوم 11 شتنبر 2020 على الساعة الرابعة بعد الزوال .
تشتمل الامتحانات على اختبارين كتابيين واختبار شفوي تحدد مددها و معاملتها كما يلي:

المعامل	المدة	الاختبار
2	3 ساعات بالنسبة لمساعد اداري 2 ساعات بالنسبة لمساعد تقني	اختبار كتابي عام: يتعلق بالقطاع المعني.
3	3 ساعات	اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتمين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية.
3	بين 15 و 30 دقيقة	اختبار شفوي: مناقشة تنتصب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء، وعلى مهام و تخصص المترشح و اختبار قدرته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

ملحوظة: لا يجتاز الاختبار الشفوي الا المرشحين الحاصلين على معدل في الاختبارات الكتابية يساوي او يفوق 20/10 دون الحصول على نقطة اقصائية.
N° 6359/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القليم فجيح
جماعة تالسينات

اعلان

عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الأولى برسم سنة 2020

يعن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تالسينات أن الجماعة تعترم تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 بمقر الجماعة لولوج درجة تقني من الدرجة الأولى السلم 11 لفائدة الموظفين التابعين للجماعة والمرتبين في درجة تقني من الدرجة الثانية السلم 10 والمتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 2020/12/31 وذلك حسب الجدول التالي :

الدرجة الممتحن بشأنها	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح	عدد المناصب الممتحن بشأنها
تقني من الدرجة الأولى	2021/01/06 على الساعة التاسعة صباحا	2020/12/18 على الساعة الرابعة بعد الزوال	منصب واحد

يشتمل الامتحان على اختبار كتابي يتمحور حول تحرير موضوع ذي طابع مهني لمدة ثلاث (3) ساعات بمعدل 3 وعند الحصول على معدل يساوي 20/10 على الأقل يخضع المرشح إلى اختبار شفوي يتضمن حوارا مع اللجنة يتعلق باختصاصات وزارة الداخلية والجماعات الترابية أو حول المهام المسندة إليه وماذا قدرته على ممارسة المهام بالدرجة الممتحن بشأنها لمدة 20 دقيقة بمعدل 3

تودع ملفات الترشيح بمصلحة الموارد البشرية التابعة للجماعة قبل التاريخ المشار إليه في الجدول اعلاه.
N° 6360/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القليم فجيح
جماعة تالسينات

اعلان

عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الأولى برسم سنة 2020

يعن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تالسينات أن الجماعة تعترم تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 بمقر الجماعة لولوج درجة تقني من الدرجة الأولى السلم 11 لفائدة الموظفين التابعين للجماعة والمرتبين في درجة تقني من الدرجة الثانية السلم 10 والمتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 2020/12/31 وذلك حسب الجدول التالي :

الدرجة الممتحن بشأنها	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح	عدد المناصب الممتحن بشأنها
تقني من الدرجة الأولى	2021/01/06 على الساعة التاسعة صباحا	2020/12/18 على الساعة الرابعة بعد الزوال	منصب واحد

يشتمل الامتحان على اختبار كتابي يتمحور حول تحرير موضوع ذي طابع مهني لمدة ثلاث (3) ساعات بمعدل 3 وعند الحصول على معدل يساوي 20/10 على الأقل يخضع المرشح إلى اختبار شفوي يتضمن حوارا مع اللجنة يتعلق باختصاصات وزارة الداخلية والجماعات الترابية أو حول المهام المسندة إليه وماذا قدرته على ممارسة المهام بالدرجة الممتحن بشأنها لمدة 20 دقيقة بمعدل 3

تودع ملفات الترشيح بمصلحة الموارد البشرية التابعة للجماعة قبل التاريخ المشار إليه في الجدول اعلاه.
N° 6360/PA

SAID INTER PRO MAROC – SARL AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/07/2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:
 Dénomination : SAID INTER PRO MAROC - S.A.R.L AU
 Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée D'associé Unique
 Objet :
 - L'achat et la vente des produits de restauration.
 - Distribution des matières premières pour la restauration.
 - Matériels et équipements de la restauration.
 - Négoce ;
 - tout type d'évènements tels que l'organisation d'anniversaires, de baptêmes, de mariages.
 - L'importation et l'exportation de tous produits, matières, marchandises et matériels concernant l'exploitation de l'objet ci-dessus mentionné ;
 Siège Social : 128 RUE AL ARAAR ETG 2 BUR 6, CASABLANCA.
 DUREE : 99 ans.
 Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :
 • 1000 Parts attribuées à ... Mr. KCHIOUACH SAID.
 GERANCE :
 * Monsieur KCHIOUACH SAID, gérant unique.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 13/08/2020 Sous le N° 742988 La Société est immatriculée au RC N° 469209.

N° 6368/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D ALHOUZ
 COMMUNE DE SETTI FADMA
 AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°:01/CSF/2020

Le 23/09/2020 à 11H00 (onze heures), il sera procédé, au siège de la Commune de setti fadma, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction d'un réservoir au douar Timichi , Aguerd nourtane et Tiwardiwe.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés publics de la Commune de setti fadma Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15.000,00 Dhs « Quinze milles dirhams ». L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 440226,00 DHS TTC (Quatre cent quarante milles deux cent vingt six dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de setti fadma
 • Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Soit envoyer, par courrier électronique.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par le règlement de consultation.
 • Il y aura une visite des lieux LE 10/09/2020 à 11h00.

N° 6369/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D ALHOUZ
 COMMUNE DE SETTI FADMA


AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°:02/CSF/2020

Le 23/09/2020 à 12H00 (Douze heures), il sera procédé, au siège de la Commune de setti fadma, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'ouverture de la piste du douar Ihjammn .
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés publics de la Commune de setti fadma Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 Dhs « Dix milles dirhams ». L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 195000,00 DHS TTC (cent quatre vingt quinze milles dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de setti fadma
 • Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit envoyer, par courrier électronique.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de

consultation.
 • Il y aura une visite des lieux LE 10/09/2020 à 12h00.
 N° 6370/PA



المملكة المغربية
 وزارة الصحة
 جهة العيون . الساقية الحمراء
 المركز الاستشفائي الإقليمي
 لسمارة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 01/CHP/2020 (Séance publique)

Le 09 septembre 2020 à partir de 11H00, il sera procédé, dans les bureaux du CHP ES-SMARA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat des produits liés à la santé au profil du Centre Hospitalier Provincial d'ES-SMARA, selon les lots suivants :

N°	Objet	Caution provisoire	Montant de l'estimation	Heure d'ouverture des plis
N°LOT 1	Achat de produits biologiques et chimiques	10 000,00 dh	Montant Min : 337.567.20DH Montant Max: 489.160.80 DH	11 H 00
N°LOT 2	Achat de fongibles afférent à la radiologie et au laboratoire	8 000,00 dh	Montant Min : 192.956.40 DH Montant Max : 279.026.40DH	12 H 00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés du CHP ES-SMARA.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret précité.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service de Sous Ordonnancement du CHP ES-SMARA.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse au nom du CHP ES-SMARA.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

La documentation et les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doit être déposés dans le bureau des marchés du centre hospitalier provincial es-smara avant le : 08/09/2020 à 14h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6371/PA

Sur vos petits écrans

V E N D R E D I



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
 07.05 : Bulletin météo
 07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
 07.40 : Alamat wa dilale
 08.30 : Kissat Kouba
 09.00 : Fin Ghadi bya
 09.30 : Atfalouna - R
 10.20 : Kouloub Tayha - R
 11.10 : Nhar Mabrouk - R
 11.30 : Oussrati -Inedit
 12.30 : Hami oulad Aami - R
 13.00 : JT Addahira + Météo
 13.20 : Moumou Ainya
 14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
 14.40 : Fi dilal Islam
 15.00 : Alwan Mina Al Madih
 15.50 : Ya rab

16.00 : Yaka jarhi
 17.30 : Amodou
 18.00 : Atfalouna - Inedit
 19.00 : Jt en Français
 19.20 : Dhak Aala Rassek Inédit
 19.30 : Yakout et Aanbar - R
 20.30 : Spécial Fete revolution du Roi et du peuple
 21.00 : JT Principal + Météo
 21.50 : Soirée Mawazine
 00.30 : Dernier bulletin d'information
 00.50 : Yaka jarhi - R
 02.20 : Amoudou
 02.50 : Alamat wa dilale -R
 03.40 : Kissat Kouba -R
 04.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
 04.40 : Moumou Ainya - R
 05.10 : Kouloub Tayha - R
 06.00 : Yakout et Aanbar - R

05:55:00 : RELIGIEUX ; CORAN AVEC MAWAHIB TAJWID
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:35:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M
 07:05:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:15:00 : DESSINS ANIMES
 08:15:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
 08:55:00 : FEUILLETON : ARRICH YOUHALLIQ FI ASSAMAE
 09:40:00 : SERIE : AL KHAWA
 10:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA
 MA3A CHOUMICHA
 10:30:00 : FEUILLETON : TAMAN ALHOUB
 11:10:00 : KIF AL HAL
 11:25:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M
 12:00:00 : FEUILLETON : HDIDANE 3INDA AL FARA3INA

12:35:00 : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:00:00 : MOUJAZ RIYADI
 13:15:00 : FEUILLETON : HOUB ABYAD ASWAD
 14:05:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:15:00 : MAGAZINE : CHOUF BLADI : DAKHLA-OUED ED-DAHAB : LES PLAGES DE DAKHLA
 14:15:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 15:35:00 : FEUILLETON : ZINA
 16:05:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
 17:15:00 : MAGAZINE : ADDINE WA ANNASS : MAWOQIF AL ISLAM MIN ARRACHWA
 17:40:00 : MAGAZINE : TOUT ROUQ AL 3ARIFINE
 17:50:00 : DESSINS ANIMES
 18:25:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA

18:35:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:30:00 : QUE DU SPORT
 21:10:00 : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
 21:30:00 : MAGAZINE : CHOUF BLADI L'ORIENTAL
 21:40:00 : RACHID SHOW
 23:00:00 : FEUILLETON : FAWQ SHAB
 23:45:00 : FEUILLETON : HOUB ABYAD ASWAD
 00:30:00 : LONG-METRAGE : MAJID
 02:25:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA : A3RASS MAGHRIBIYA
 04:10:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
 04:55:00 : FEUILLETON : AL WA3D

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sport

La 22^{ème} journée de la Botola au conditionnel



En principe, la Botola Pro 1 devrait poursuivre son bonhomme de chemin avec la tenue en cette fin de semaine des rencontres comptant pour la 22^{ème} journée. Pourquoi en principe ? Parce que d'ici là, il devait y avoir jeudi une réunion du comité directeur de la FRMF. Une information la-

conique diffusée sur la page officielle de la Fédération indique que cette réunion verra la présence des membres de la Ligue nationale du football féminin et de celle du football diversifié où il sera question d'évaluer la reprise de l'activité footballistique.

Une reprise difficile dans ce contexte de pandémie avec chaque jour qui apporte, hélas, son lot de cas positifs au Covid-19, ce qui a affecté le déroulement des deux concours phares du championnat national. Aussitôt repris, aussitôt l'on a commencé à compter les matches en retard auxquels il ne serait pas facile de trouver des dates dans un espace temporel réduit, du moment où la page de l'exercice 2019-2020 devrait être tournée à la mi-septembre prochain.

Bref, si journée il y a, la 22^{ème} manche s'annonce sous de bons auspices avec des affiches intéressantes. En haut du tableau, l'on aura droit à un duel à distance entre le Raja, leader, et le WAC, dauphin, même si les deux matches ne se joueront pas le même jour. Vendredi à 20 heures, le WAC ira défier une formation de l'ASFAR décidée plus que jamais à terminer cette saison aux avant-postes. Et au vu de ce qu'ont montré les Rouges au cours de leurs trois dernières sorties, leur mission ne sera pas une simple sinécure face à des Militaires qui restent sur une issue de parité ramenée d'El Jadida.

Pour le Raja, qui marche sur un nuage, en donnant la réplique samedi à domicile au Rapid Oued Zem, il aura l'occasion de conforter son statut de leader, car l'on voit mal comment les Verts pourraient être inquiétés par un adversaire largement dans leurs cordes.

Le match au sommet de cette 22^{ème} journée sera sans aucun doute le derby de l'Oriental entre la RSB et le MCO. Deux protagonistes dont les machines tournent à plein régime et qui auront à cœur de conserver cette cadence menant tout droit sur le podium si ce n'est une consécration au cas où le leader et son dauphin marqueraient le pas.

En ce qui concerne les autres confrontations, il y a lieu de signaler en premier les sorties des mal barrés, le RBM et l'IRT, et l'on se demande s'ils vont pouvoir jouer leurs matches respectifs. Frappés de plein fouet par le nouveau coronavirus, le RBM n'a pu affronter le FUS, tout comme d'ailleurs l'IRT qui n'a pas joué contre la RSB lors de la précédente journée. Qu'en sera-t-il pour le compte de cette manche (RBM-DHJ et OCK-IRT) ? Difficile de se prononcer en attendant de voir sur quoi déboucherait la réunion du comité directeur de la FRMF, alors que certaines sources avancent que l'IRT a saisi l'instance fédérale pour demander le report et l'ajournement du match de la 23^{ème} journée face au RCAZ.

Les trois matches restants verront le FUS se déplacer à Zemamra pour croiser le fer avec une RCAZ dont les performances fonctionnent en dents de scie, le MAT jouer le HUSA, match placé sous le signe de l'équilibre, et l'OCS rencontrer le CAYB, deux formations qui ne sont pas encore à l'abri des misères de fin d'exercice.

Mohamed Bouarab

Le championnat Pro D2 décalé à dimanche

Suite à la demande de la Société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT) de modifier la programmation des matches de la 25^{ème} journée du Botola Pro D2 afin d'éviter le chevauchement avec les matches du Botola Pro D1 pour une retransmission en direct de certaines rencontres, la Ligue nationale de football professionnel (LNFP) a décalé au dimanche 16 août 2020 (17h00) la tenue des matches de la 25^{ème} journée au lieu de samedi comme prévu initialement, lit-on sur le site officiel de la FRMF.

Le programme de la 25^{ème} journée se décline comme suit : USK-UST, ASS-KAC, CAK-WAF, OD-JSS, SCCM-KACM, TAS-IZK, CJBG-RAC, MAS-CRA.

Programme

Vendredi

18h00 : RBM-DHJ au stade municipal à Oued Zem

20h00 : ASFAR-WAC au Complexe Moulay Abdellah à Rabat

20h00 : RCAZ-FUS au stade Ahmed Chokri à Zemamra

22h00 : OCK-IRT au complexe OCP à Khouribga

Samedi

18h00 : RCA-RCOZ au Complexe Mohammed V à Casablanca

20h00 : MAT-HUSA au stade Saniet Rmel à Tétouan

20h00 : OCS-CAYB au stade El Massira à Safi

22h00 : RSB-MCO au stade municipal à Berkane

Annulation des Mondiaux juniors de taekwondo

La Fédération internationale de taekwondo a décidé d'annuler le Championnat du monde juniors 2020, qui était prévu dans la capitale bulgare Sofia en octobre prochain.

La Fédération a également décidé lors de son assemblée générale tenue mardi à distance de choisir la ville bulgare pour accueillir ce championnat en 2022 qui était prévu à Dakar. La capitale sénégalaise doit accueillir la même année les Jeux olympiques de la jeunesse.

Selon un communiqué de la Fédération, cette décision a été prise à l'unanimité, souli-

gnant que la sécurité sanitaire du monde du taekwondo est prioritaire pendant la période difficile que traverse le monde en raison de la pandémie du coronavirus.

La même source a ajouté que l'annulation du Championnat du monde de la jeunesse est également intervenue après consultation de toutes les fédérations nationales et les commissions de la Fédération internationale, y compris la commission antidopage, sur la base des décisions des autorités nationales de santé.

Au cours de cette réunion à laquelle a participé le président de la Fédération marocaine de la discipline, Driss Hilali, de nombreux points à l'ordre du jour ont été abordés, notamment les critères de classification des taekwondistes qui seront adoptés à l'avenir, ainsi que la révision du programme des prochaines sessions de formation pour les entraîneurs du premier et deuxième niveau.

Par ailleurs, la Fédération Royale marocaine de taekwondo organisera, du 25 août au 6 septembre, le premier championnat arabe virtuel dans la catégorie Poomsè, sur les plateformes de communication à distance, selon un communiqué de la Fédération.

L'EN de cyclisme en stage de préparation à Ifrane



L'équipe nationale de cyclisme entamera un stage de préparation à Ifrane, à partir du 20 septembre, dans la perspective de sa participation au championnat du monde de course sur route qui se déroulera, fin septembre,

dans les villes d'Aigle et Martigny en Suisse.

La Fédération Royale marocaine de cyclisme a présenté dans un communiqué la liste préliminaire des membres de l'équipe nationale qui comprend Oussama Khafi, El-Hussein Sabahi, Achraf Ed-Doghmi, Soulimane Manwal, Youssef Bdadou et Mohcine El Kouraji.

La même source a ajouté que les membres de l'équipe nationale, qui avaient rejoint la ville de Casablanca vendredi dernier pour effectuer les tests médicaux relatifs au Covid-19 sous la supervision du Comité national olympique marocain, ont eu des résultats négatifs.

Ce stage permettra à la Direction technique nationale de déterminer le niveau de préparation des coureurs marocains après l'arrêt prolongé des compétitions nationales et internationales en raison de la pandémie du coronavirus.

La Fédération avait préparé un programme de compétitions virtuelles comprenant des courses sur route pour les groupes d'élite, de moins de 23 ans et des jeunes, en respectant le protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes pour éviter la propagation de l'épidémie.

Session de formation

L'Union africaine de karaté organise, le 22 août, une session de formation à distance au profit des arbitres et juges ayant obtenu l'insigne au niveau continental.

Dans un communiqué, la Fédération Royale marocaine de karaté et disciplines associées a indiqué que cette session de formation sera encadrée par le Marocain, Zitouni Metyout, président de la Commission africaine d'arbitrage.

Le PSG, en demies au mental

Rêve de déclin et d'épopée historique

Deux buts au "mental" en 149 secondes pour ressusciter l'espoir d'une épopée européenne longtemps frustrée: le PSG, vainqueur in extremis de l'Atalanta Bergame (2-1) mercredi à Lisbonne, s'est donné le droit de rêver en atteignant enfin les demi-finales de Ligue des champions. Un déclin ?

Après avoir buté pendant sept années consécutives sur les huitièmes ou les quarts, Paris a fait voler en éclat ce plafond de verre avec un scénario renversant. Mais il faudra confirmer dès mardi prochain en demies contre le vainqueur du duel entre l'Atlético Madrid et Leipzig, opposés jeudi soir au stade José-Alvalade de Lisbonne.

En attendant, de l'hôtel lisboète Myriad, camp de base du club parisien pris d'assaut par une centaine de fans, jusqu'au Parc des Princes, éclairé par plusieurs fumigènes de supporters ultras en délire, les premières célébrations d'après-match ont donné un aperçu de l'immense libération provoquée par les buts de Marquinhos (90e) et Eric Maxim Choupo-Moting (90e+3).

"Dément", s'est enflammé jeudi le quotidien sportif français L'Equipe, tandis que Le Parisien évoquait un match "renversant!". Et la presse européenne leur a emboîté le pas, parlant d'une "+remontada+ à l'agonie" (le journal madrilène Marca) ou d'une "remontée par miracle" (le quotidien catalan Sport). "Le Paris SG a sauvé sa tête à la dernière minute", a résumé Kicker, la Bible du football allemand.

Le jour du 50e anniversaire du club, et 25 ans après une première incursion en demi-finale de C1 en 1995, les Parisiens ont accédé à l'idée d'un cap psychologique enfin franchi. Autant pour le scénario renversant que pour les épreuves passées.

Les mots de Nasser Al-Khelaifi, président du PSG depuis l'arrivée des propriétaires qatariens en 2011, résumait la portée de cette première qualification en demies sous son mandat.

"Tout le monde doute du Paris Saint-Germain, aujourd'hui on a prouvé qu'on pouvait aller plus loin, on a fait un magnifique scénario. En trois ou quatre minutes on a tout changé. On



a besoin de cette mentalité, cette victoire pour aller le plus loin possible", a-t-il confié au micro de RMC Sport.

Du plafond de verre des quarts entre 2013 et 2016, à la malédiction des "remontadas" depuis le cauchemar de Barcelone en 2017, l'ère QSI n'avait en effet connu que frustration, désillusion, et humiliation en Ligue des champions.

Et ce malgré des investissements faramineux, le recrutement de plusieurs entraîneurs en vogue et l'achat de deux des meilleurs joueurs du monde pour plus de 400 M EUR: Neymar et Kylian Mbappé. En deux passes magiques et en l'espace de deux minutes, les deux stars ont fait passer le cap tant attendu depuis sept ans...

"Personne n'y croyait sauf nous. Félicitations à tout le groupe, on est parti la chercher celle-là", a réagi Mbappé, qui a joué 30 minutes décisives alors qu'il se ressentait encore d'une blessure à une cheville. "Tu m'parles pas de douleurs! Un grand merci au staff médical de

m'avoir remis sur pied", a-t-il plaisanté sur Twitter.

Si l'entraîneur Thomas Tuchel a évoqué les fruits d'un travail de deux ans depuis son arrivée en 2018, cette mue est aussi liée au 8e de finale réussi contre Dortmund à huis clos et à la bonne humeur qui règne dans le vestiaire.

"Après Dortmund, j'ai eu l'impression que l'équipe a créé une atmosphère ensemble. Ils voulaient tous montrer qu'ils ont de la qualité au niveau mental pour faire de grandes choses", a savouré Tuchel devant la presse après la rencontre.

"La dernière semaine (de préparation à Faro pendant trois jours, NDLR) a été exceptionnelle au niveau de l'esprit, de l'atmosphère. Un mix entre concentration et sourire", a-t-il raconté.

Avec l'inattendu Choupo-Moting, habituel remplaçant devenu héros d'un soir, le PSG a trouvé le symbole de cet état d'esprit positif.

Place désormais à la demi-finale, program-

mée mardi prochain, pour laquelle les perspectives s'annoncent radieuses avec les possibles retours en tant que titulaires de Mbappé, revenu de blessure, et d'Angel Di Maria, de retour de suspension.

"On a six jours pour que +Kyky+ améliore ses capacités, et que Di Maria revienne", a souligné l'entraîneur parisien.

Seule ombre au tableau, la blessure à une cuisse de Kaylor Navas, le gardien aux trois Ligues des champions, et le probable forfait de Marco Verratti, toujours blessé au mollet. Mais pas de quoi entamer la foi nouvelle des Parisiens: "Nous sommes dans le dernier carré, tout est possible", a lancé Tuchel.

Programme

Vendredi à 20h00

FC-Barcelone-Bayern Munich

Samedi à 20h00

Manchester City-Lyon

Le sport, toujours sous la menace du Covid-19

Le sport de haut niveau reprend cahin-caha depuis quelques semaines, mais l'ombre du Covid-19 plane toujours sur les grands événements.

Le foot a repris quelque peu ses droits depuis plusieurs semaines. Les championnats allemands, anglais, espagnols et italiens ont pu couronner sur le terrain leurs champions 2019/2020, le tout dans une ambiance lunaire avec des stades désespérément vides. Le huis-clos devrait rester la norme du début de saison prochaine à l'image de la Bundesliga qui reprendra un peu plus tard que prévu, le 18 septembre, avec un calendrier condensé en raison du retard imposé par la pandémie. En France, sauf dérogation, les stades ne pourront pas accueillir plus de 5.000 personnes au moins jusqu'au 30 octobre.

Mais l'épisode des deux cas de Covid-19 ayant touché l'Atletico de Madrid a rappelé la fragilité entourant l'organisation du tour final de la Ligue des champions à Lisbonne. Aucune nouvelle contamination n'a été enregistrée lundi par le club madrilène après une nouvelle batterie de tests. Le protocole sanitaire strict devrait permettre à la compé-

tion reine d'aller au bout.

La WTA a repris à Palerme, sans star, mais le flou persiste toujours chez les messieurs, qui, eux, n'ont toujours pas rejoué.

Les renoncements de Rafaël Nadal, le tenant du titre, et de la N.1 mondiale Ashleigh Barty à l'US Open, en raison des conditions sanitaires incertaines entourant le Grand Chelem new-yorkais prévu du 31 août au 13 septembre, n'ont pour l'instant pas entraîné de mouvement majeur de retrait chez les joueurs et joueuses.

Le tournoi américain, premier vrai test grandeur nature post-covid pour le circuit, et qui se disputera sans public, tient pour l'instant bon malgré les critiques, dont celles de Nadal et de l'Australien Nick Kyrgios. Le N.1 mondial Novak Djokovic, qui a contracté le coronavirus début juillet en marge d'un tournoi caritatif organisé dans les Balkans, est pour l'instant toujours en lice, avec six autres membres du Top 10 dont le Grec Stefanos Tsitsipas et l'Allemand Alexander Zverev.

Le Grand Chelem new-yorkais et son déroulement seront scrutés à la loupe. Roland Garros est prévu deux semaines après la fin

de l'US Open (du 21 septembre au 11 octobre), mais cette fois avec du public.

A trois semaines du Tour de France, les courses d'ordinaire de seconde zone, comme le Tour de l'Ain, ont permis de tester la compatibilité entre le public, les médias et le peloton. Pour l'instant, le spectre d'un coureur contaminé qui pourrait plomber le peloton a été écarté, mais cette menace plane. Le Tour de France doit partir de Nice le 29 août, et si les organisateurs parviennent à contrôler le respect des gestes barrières, le port des masques et la distanciation sociale dans les aires d'arrivée et de départ, l'incertitude persiste sur ce qui se passera le long des routes. Les Mondiaux de cyclisme prévus en Suisse à la fin du mois de septembre (20-27) ont été annulés mercredi par les organisateurs.

Les récentes contaminations ayant touché le Stade Français, dont toute l'équipe a dû être placée en quarantaine, illustrent la complexité d'un retour à la normale à près d'un mois de la reprise du Top 14, qui doit normalement se faire avec public.

Les derniers matches du Tournoi des six nations qui devaient se jouer fin mars et avaient été reportés en raison de la pandémie

de Covid-19, ont été reprogrammés fin octobre. Le XV de France doit notamment affronter l'Irlande le 31 octobre. Les tournées d'été ont également été annulées et un tournoi inédit sur 4 journées de novembre a débuté décembre, avec les mêmes six nations et deux nations invitées, est en cours de finalisation.

Dans l'hémisphère sud, le Super Rugby, qui regroupe 15 équipes de cinq pays sur quatre continents (Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Argentine, Japon, Australie) est à l'arrêt en raison de la pandémie. Les fédérations néo-zélandaise et australienne plaident pour de nouveaux formats afin de sauver ce qui peut l'être. Mais rien n'a été décidé.

Le golf est sans doute le sport qui a su le plus rapidement s'adapter à l'après-Covid, et de façon presque indolore. Le PGA Championship, premier tournoi du Grand Chelem post-covid, s'est déroulé sans public aux Etats-Unis, avec un plateau complet, Tiger Woods compris, débouchant dimanche sur la victoire d'un rookie de 23 ans et certainement futur grand du circuit, l'Américain Collin Morikawa.

A Athènes, les cinémas en plein air manquent de souffle

Véritables institutions de l'été athénien, les cinémas en plein air souffrent d'une saison écourtée pour cause de pandémie, et la peur du coronavirus provoque une chute des fréquentations: "L'ambiance n'est pas propice au plaisir", résume une gérante.

Embaumé par les odeurs de jasmin et bercé par le chant des cigales, le cinéma Zephyros, ouvert en 1932, est géré depuis plus de 30 ans par la famille Mouzakioti.

"Nous ouvrons traditionnellement les portes du cinéma le dimanche de Pâques" mais cette année, on n'a ouvert que le 1er juin, raconte à l'AFP la propriétaire des lieux, Georgia Mouzakioti.

Adossée au mur rouge bordeaux du cinéma à ciel ouvert, sa fille Konstandina Mouzakioti fait grise mine. "Je n'aime pas cette situation, l'ambiance n'est pas propice au plaisir", commente la gérante, entre deux bouffées de cigarette.

Sa mère déplore "une période d'exploitation beaucoup plus courte et perturbée par les mesures sanitaires".

Désinfection à la fin de chaque séance, marquage au sol, masques pour les employés et réduction du nombre de places transforment l'atmosphère et limitent l'expérience.

"Le cinéma peut accueillir jusqu'à 250 personnes en temps normal. Aujourd'hui, nous avons seulement 125 sièges disponibles, espacés les uns des autres", reprend Mme Mouzakioti mère. Elle caresse l'air de son éventail et poursuit: "Il y a très peu de touristes étrangers et les personnes âgées ont déserté. La période n'est pas facile".

Sous les étoiles et la chaleur estivale, les cinémas en plein air représentent un havre de paix dans le tumulte de la capitale hellène. Une sortie nocturne indémodable dont

Grecs et touristes se délectent chaque été. Mais cette année, avec plus de 5.600 cas de coronavirus et 213 morts en Grèce, les conséquences sont lourdes pour le secteur.

Si la mère et la fille Mouzakioti assurent que le nombre d'entrées dans leur cinéma est comparable à l'année passée, les chiffres montrent une réalité plus étouffante.

A peine plus de 356.000 billets de cinéma ont été vendus en Grèce pour les mois de juin et juillet (plein air et salles) contre plus d'1,3 million sur la même période de l'an dernier, selon les données du Centre grec de la cinématographie (CGC).

Aux capacités d'accueil réduites et à la peur de contracter le virus chez certains spectateurs, s'ajoute le ralentissement de la production cinématographique depuis plusieurs mois. "Les grosses affiches qui drainent le public ont été reportées", explique à l'AFP Christos Katselos, du CGC.

"Une nouvelle habitude de consommation développée pendant le confinement, à partir des plateformes de vidéos à la demande, pourrait également porter préjudice aux cinémas en plein air", estime-t-il. "Tous les nouveaux films sortis ont fait un flop", abonde Andreas Kontarakis, gérant des cinémas en plein air Karmen, Stella et Dafni. Il évalue à 60% la baisse de fréquentation pour ses trois espaces.

Les traditionnels entractes, propices à la consommation, ont été supprimés pour éviter les rassemblements au bar des cinémas. Une mesure que les gérants comprennent mais qui constitue indéniablement un manque à gagner.

"On fait tout pour limiter l'interaction des personnes et on se retrouve avec des salles quasiment vides", tempête M. Kontarakis.



A l'instar de ses pairs, ce gérant assure n'avoir reçu aucune aide financière de la part de l'Etat.

"On navigue en eaux troubles", résume Nina Veligradi. Programmatrice à la cinémathèque de Grèce depuis quinze ans, elle tente de s'adapter à cette situation inédite en orientant la sélection de films vers un public plus jeune que les années précédentes.

"On propose aussi beaucoup de rediffusions cet été, c'est moins cher et moins risqué", assure-t-elle, soucieuse de limiter les dépenses en vue de prochains mois incer-

tains. "On ne peut faire aucun plan, on est dans l'expectative. Chaque semaine, on reçoit de nouvelles consignes à appliquer", se lamente-t-elle.

Niché dans les ruelles du quartier touristique de Plaka, le Ciné Paris reste lui fermé tout l'été. "A cause de la pandémie, des travaux indispensables et prévus ont pris du retard", annonce le cinéma en plein air sur son site Internet. Au pied du Lycabette, le Dexameni a lui aussi tiré le rideau pour cette année.

Aubergines à la chermoula



Ingrédients

- 4 aubergines
- 1 bol de coriandre et de persil ciselés
- 1 cuil. à c de cumin
- 1 cuil. à c de paprika
- 5 gousses d'ail haché finement
- Huile d'olive
- Jus d'un citron
- Piment fort (facultatif)

Préparation

Eplucher les aubergines en laissant le pédoncule, ensuite découper en 4. Cuire à la vapeur. Une fois les aubergines cuites, laisser refroidir.

A côté préparer la marinade: Dans un saladier, mettre le jus de citron, l'ail, le persil, la coriandre, le cumin, le paprika, le sel et 2 cuil à s d'huile d'olive. Mélanger bien le tout.

Mettre délicatement les aubergines dans la marinade et disposer dans une boîte en plastique hermétique, ajouter par dessus le reste de la marinade (la chermoula) et couvrir le tout avec de l'huile d'olive, il faut que les aubergines soient bien couvertes. Fermer la boîte et consommer après 3 ou 4 jours en salade ou en accompagnement.

Avoir des vertiges en se levant augmente les risques de démence

Les personnes qui ont des vertiges ou étourdissements en se mettant debout ont un risque plus élevé de développer une démence quelques années plus tard. Voici la mise en garde d'une étude menée par l'Université de Californie à San Francisco.

Si vous avez la tête qui tourne ou une sensation de vertige quand vous vous levez, prudence! Selon une nouvelle étude parue dans Neurology, la revue médicale de l'American Academy of Neurology, ce trouble d'apparence anodine indique un risque accru de souffrir d'une démence - comme la maladie d'Alzheimer - en vieillissant.

Avoir des vertiges lorsqu'on se lève un peu vite... nous avons tous connu cette sensation au moins une fois. Cette condition, appelée hypoten-

sion orthostatique, survient lorsque les personnes subissent une baisse soudaine de la pression artérielle en se levant. Les chercheurs de l'Université de Californie à San Francisco ont découvert un lien avec la démence uniquement chez les personnes qui ont une baisse de leur pression artérielle systolique (pression artérielle lors de la contraction du cœur). Aucune corrélation n'a été découverte chez les personnes ayant une baisse de leur pression artérielle diastolique (pression artérielle lors de la relaxation ventriculaire cardiaque) ou de leur tension artérielle globale. La pression artérielle systolique correspond au premier nombre, ou le plus élevé, lors de la lecture de la tension artérielle et l'hypotension orthostatique systolique a été définie comme une baisse d'au moins 15 mmHg après une position assise.

